



RAPPORT D'ACTIVITE

2022

Sommaire

Sommaire.....	2
Liste des abréviations.....	3
Préface.....	4
2022 EN BREF.....	5
Première partie – Présentation.....	10
1. Les origines.....	10
2. Les missions.....	11
3. La composition.....	12
4. L'organisation des travaux.....	17
Deuxième partie – Avis.....	21
1. Introduction.....	21
2. L'évaluation des incidences sur l'environnement des projets, des documents d'aménagement et d'autres plans et programmes infra-régionaux.....	22
3. La politique de l'eau.....	26
4. La politique des déchets.....	27
5. La politique des sols.....	27
6. Les autres politiques.....	28
7. Les autres dossiers.....	29
Troisième partie – Activités des structures et autres réalisations.....	30
1. Les activités des structures.....	30
2. Les mandats dans des organes extérieurs.....	47
3. La publicité des avis.....	48
Annexes.....	49
Annexe 1 – Précision des missions.....	49
Annexe 2 – Listes des avis rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement en 2022 (113).....	54
Annexe 3 – Listes des avis non rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement en 2022 (174).....	60
Annexe 4 – Nombre de demandes d'avis en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement.....	66
Annexe 5 – Listes des autres avis rendus (2017-2022).....	68

Liste des abréviations

AFoR	Aménagement foncier rural
AGW	Arrêté du Gouvernement wallon
AV	Avis
CESE Wallonie	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie
CoDT	Code du développement territorial
CWATUP	Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine
CWEDD	Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable
EIE	Etude d'incidences sur l'environnement
E°IE	Evaluation des incidences sur l'environnement
ENV	Pôle Environnement
GT	Groupe de travail
GW	Gouvernement wallon
PAF	Plan d'aménagement forestier
PASH	Plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique
PCA	Plan communal d'aménagement
PdS	Plan de secteur
PE	Permis d'environnement
PI	Permis intégré
PP	Plan et programme
PRU	Périmètre de remembrement urbain
PU	Permis unique
PUM	Plan urbain de mobilité
PUrb	Permis d'urbanisme
PUrb°	Permis d'urbanisation
RIE	Rapport sur les incidences environnementales
RUE	Rapport urbanistique et environnemental
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SAR	Site à réaménager
SCDC	Schéma communal de développement commercial
SDC	Schéma de développement communal
SDT	Schéma de développement territorial
SOL	Schéma d'orientation local
SPW	Service public de Wallonie
SPW ARNE	SPW Agriculture, Ressources Naturelles, Environnement
SPW TLPE	SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie
SRPE	Site de réhabilitation paysagère et environnementale
ZACC	Zone d'aménagement communal concerté

Préface

Chers lecteurs,

Le Pôle a pour mission de remettre des avis aux autorités publiques sur des thématiques environnementales. Les avis émis contribuent à construire l'expérience collective de celui-ci. Le rapport d'activité, que j'ai l'honneur de vous présenter pour la première fois, se veut être un document de synthèse des travaux réalisés par le Pôle.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des membres et du Bureau du Pôle. Sur proposition des structures représentatives de différents acteurs de notre société, le Gouvernement wallon a ainsi désigné, en août, 86 membres, dont 18 nouveaux, ainsi que les nouveaux Présidents et Vice-présidents du Pôle. Jusqu'en août, la Présidence a été assurée par Cécile NEVEN. Je traduis ici la voix de l'ensemble des membres pour la remercier chaleureusement d'avoir assumé ce rôle d'une main de maître, avec efficacité, franchise et conviction. Ses capacités de décision, son sens du dialogue étaient largement reconnues.

Le Pôle est assisté par une équipe compétente, organisée et efficace, basée au CESE Wallonie. Merci à toutes et tous pour votre travail régulier, ainsi que pour la transition très douce que vous avez mise en place lors du renouvellement des membres.

L'année 2022, vous le verrez, a été riche en dossiers importants et l'ensemble des Assemblées du Pôle ont été mobilisées (168 réunions en tout !). L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement » a choisi d'adapter son mode de fonctionnement pour faire face à l'augmentation des dossiers de renouvellement de permis qui se fait déjà sentir depuis plusieurs mois. Et en 2023, elle ne se réunira plus qu'une semaine sur deux, afin d'offrir la possibilité aux membres d'une préparation plus en amont des dossiers. L'Assemblée « Politique Générale » a consacré une part importante de son temps à la Stratégie wallonne de développement durable et à la révision du Code de développement territorial. Le travail de l'Assemblée « Eau » a compris notamment la révision du Programme de gestion durable de l'azote en agriculture et du programme wallon de réduction des pesticides, mais aussi la transposition de la directive « eau potable ». L'Assemblée « Déchets » a étudié en détails le décret « déchets, circularité des matières et propreté publique » ainsi que l'arrêté « hiérarchie des déchets ». L'Assemblée « Sols », quant à elle, a été moins sollicitée, mais a participé activement aux travaux du Pôle concernant l'arrêté « prévention et gestion des espèces exotiques envahissantes ».

Ce rythme de rencontres s'annonce encore soutenu pour 2023. La fin de la législature approchant, nombre de dossiers s'appêtent à passer dans les instances d'avis. C'est particulièrement le cas, dans les thématiques qui nous concernent, pour la révision du décret relatif au permis d'environnement et les plans de gestion des districts hydrographiques.

J'en profite pour remercier l'ensemble des membres pour leur investissement passé et à venir dans nos travaux. 2023 nous donnera, j'en suis sûre, l'occasion de nombreux échanges enrichissants sur les différents dossiers que nous étudierons. Qu'ils puissent se faire dans un climat de respect, d'écoute et de convivialité qui caractérisent notre travail.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Agathe DEFOURNY
Présidente

RENOUVELLEMENT 2022-2027

18 nouveaux membres sur 90 (voir l'article en pages 6 et 7)

PRESIDENCE

Agathe DEFOURNY succède à Cécile NEVEN (voir l'article en pages 8 et 9)

AVIS

Evaluation des incidences sur l'environnement : 113

Politique de l'eau : 11

Politique des déchets : 5

Autres politiques : 11

Tous publiés sur www.cesewallonie.be

DOSSIERS PHARES

Stratégie wallonne de développement durable

Programme de gestion durable de l'azote en agriculture

Programme wallon de réduction des pesticides

Réforme du Code de développement territorial

Transposition de la directive « eau potable »

Décret « déchets, circularité des matières et propreté publique »

Arrêté « hiérarchie des déchets »

REUNIONS

105 réunions des structures et 61 réunions externes

1.080 présences

85 % en visioconférence

AUTRES ELEMENTS

176 demandes sans avis

Nouveau R.O.I. intégrant les visioconférences

Etablissement d'une charte relative à la remise d'avis

en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement

19/10/2022

Installation officielle du Pôle

Renouvelé en août, le Pôle Environnement a été officiellement installé lors d'une séance organisée au Vertbois, siège du CESE Wallonie. La grande majorité des membres étaient présents pour cette séance, lors de laquelle sont intervenus le représentant de la Ministre wallonne de l'Environnement, la nouvelle Présidente du Pôle ainsi que les Vice-Président.e.s des Assemblées thématiques.

La salle Wallonie était bien remplie le mercredi 19 octobre pour l'installation officielle du Pôle Environnement ! En débutant son intervention, François Otten, le Chef de Cabinet adjoint de la Ministre Céline Tellier, excusée à cet événement, a souligné la grande importance des travaux menés au sein du Pôle Environnement : *"Une mission consultative n'est pas accessoire et les avis que vous formulez sont systématiquement analysés avec minutie. Votre travail peut servir de fondation solide à l'édifice que le Gouvernement wallon va ériger. En effet, quand un consensus est déjà trouvé au sein du Pôle et donc, entre des acteurs représentant les préoccupations sociales, économiques et environnementales, le Gouvernement peut se réapproprier de manière plus efficace un dossier qui a déjà anticipé certains obstacles et proposé des solutions équilibrées"*.

Constatant l'implication du Pôle dans l'avancée de dossiers tels que la stratégie wallonne de politique répressive environnementale ou la mise en place d'un cadre pour la valorisation des eaux d'exhaure, pour ne citer que ceux-là, le Chef de Cabinet adjoint a annoncé une série de dossiers sur lesquels l'expertise du Pôle sera sollicitée. Les projets en matière d'usage de l'eau ou de gestion des districts hydrographiques, de lutte contre le bruit ou la pollution atmosphérique, les règles relatives au permis d'environnement ou aux études d'incidences sur l'environnement, la gestion des déchets ou l'utilisation des pesticides... devraient être soumis à l'avis du Pôle. François Otten a conclu son intervention en rappelant aux membres du Pôle que tout le travail réalisé a des conséquences tangibles sur la préservation de l'environnement de la Wallonie.



Remerciant le représentant de la Ministre pour son intervention, la nouvelle Présidente du Pôle a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres, et plus particulièrement aux 18 nouveaux. Agathe Defourny a tout d'abord tenu à remercier l'ancienne Présidente, Cécile Neven, d'avoir assumé ce rôle avec *"efficacité, franchise et conviction"* (voir l'interview croisée en page 28). Elle a insisté sur le rôle important du secrétariat, qui constitue un *"noyau solide et riche de compétences"*, et a plaidé pour que les travaux du Pôle se poursuivent dans le même esprit, de consensus et de confiance, que précédemment.

Les Vice-Président.e.s des 5 Assemblées thématiques sont ensuite intervenus successivement. Caroline Decoster (évaluation des incidences sur l'environnement), Bernard Decock (politique générale), Sylvie Vertongen (politique de l'eau), Ann Nachtergaele (politique des déchets) et Stéphane Orloffé (politique des sols) ont dressé le bilan des activités de leur assemblée et évoqué les défis et dossiers à venir pour chacune des thématiques.



Interview

Agathe Defourny Cécile Neven



L'ancienne et la nouvelle Présidente du Pôle Environnement ont la volonté commune de faire en sorte que Pôle puisse exercer ses missions de la manière la plus efficiente possible, avec comme objectif final la mise en place d'une politique intégrée de l'environnement en Wallonie.

Dans cette interview croisée, Cécile Neven et Agathe Defourny dressent le bilan et les perspectives de travail du Pôle. Elles évoquent également le fonctionnement du Pôle, les défis à venir pour le secteur de l'environnement et la manière d'y répondre.

Wallonie : Madame Neven, vous avez présidé le Pôle Environnement pendant 4 ans. Quel bilan dressez-vous ?

Cécile Neven : Un bilan en demi-teinte... Ce mandat a été traversé par la pandémie, qui nous a contraints à revoir notre organisation. En effet, depuis 2020, 85% de nos réunions se sont déroulées en visioconférence, avec tous les avantages et inconvénients que cela suppose. Les missions du Pôle sont nombreuses et les délais de remise d'avis sont très courts, cela génère un très grand nombre de réunions annuelles, près de 500 en 5 ans !

La visioconférence a permis une participation plus importante des membres ; néanmoins, il importe de maintenir également des réunions présentes, singulièrement sur des questions de fond comme les thèmes que nous avons abordés pour améliorer notre fonctionnement et la qualité de nos avis. Je dis donc "en demi-teinte" car, si nous avons bien entamé ces réflexions qui me semblent essentielles, le chemin est encore long....

Wallonie : Madame Defourny, vous venez d'être désignée en tant que Présidente du Pôle. Comment comptez-vous exercer cette fonction ?

Agathe Defourny : Tout d'abord, je suis particulièrement honorée de la confiance qui m'est accordée, malgré mon expérience relativement récente au sein du Pôle. Depuis 2021, je suis chargée de mission au sein de Canopea (la nouvelle dénomination d'Inter-Environnement Wallonie). Si je suis très enthousiaste à l'idée d'exercer la fonction de présidente du Pôle Environnement, je reste bien entendu très humble et à l'écoute des conseils qui me seront donnés, que ce soit par l'ancienne présidente, les membres ou le secrétariat dont j'ai déjà pu mesurer l'efficacité... La présidence de Cécile Neven a été franche, constructive et efficace. Je compte bien m'en inspirer !
Par ailleurs, lors de cette année passée en tant que membre du Pôle, j'ai pu observer les méthodes de travail et mieux comprendre son fonctionnement. Il est clair que le Pôle Environnement, et auparavant le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable, dispose d'une expérience et expertise de plus de 20 ans en matière de fonction consultative. Il faut s'appuyer sur cet historique, en adaptant évidemment le mode de fonctionnement à la réalité d'aujourd'hui.

Wallonie : Quelles sont vos priorités de travail pour les prochains mois ?

Agathe Defourny : Comme je viens de l'expliquer, le Pôle Environnement fonctionne de manière optimale depuis de nombreuses années ; il ne s'agit donc pas de tout réinventer... Il me semble néanmoins important que l'ensemble des règles de fonctionnement soit claires et connues de tous les membres. Le règlement d'ordre intérieur est un document essentiel pour ce faire, puisqu'il réunit toutes les informations utiles quant aux procédures et rôles de chacun.e. La mise à niveau de sa compréhension par tous les membres constitue donc une de mes premières priorités. Le travail de remise d'avis, qui constitue le "quotidien" du Pôle, sera évidemment poursuivi. Par ailleurs, il convient de préparer les éléments constitutifs du mémorandum, à remettre au futur Gouvernement wallon.

Wallonie : Quel regard portez-vous sur la fonction consultative en général, et sur la manière dont le Pôle exerce ses missions, en particulier ?

Cécile Neven : Même si les membres mettent tout en œuvre pour fournir un travail de qualité, à l'aide d'une excellente équipe du CESE Wallonie, il me semble évident qu'une réflexion approfondie est nécessaire, d'une part sur les missions, et d'autre part, sur les modalités de participation des organisations, au regard de ce que cela implique en termes de temps à libérer et de coût, bref d'efficacité. Il faut oser rouvrir le débat de la fonction consultative, de manière plus large (voir encart en page 25). La mise en œuvre du décret qui a rationalisé la fonction consultative en 2017 doit être évaluée.

Le maintien d'une fonction consultative de qualité me paraît essentiel. L'enjeu consiste à éviter l'écueil d'un avis qui se limite à des considérations générales faute de consensus entre les parties prenantes (qui sont très nombreuses au Pôle Environnement), au profit de la construction d'un nouveau point de vue, qui intègre les positions des parties prenantes.

Un des objectifs majeurs de la fonction consultative, selon moi, est également (ou devrait être davantage) de permettre une écoute et une compréhension approfondie des points de vue des uns

et des autres. A cet égard, le foisonnement des demandes, conjugué à la difficulté, pour les organisations membres, de libérer du temps et des ressources humaines, n'aide pas. Or, ce sont les bases pour la construction d'un avis qui comporte une réelle plus-value.

Si nous avons déjà fait évoluer notre méthode de remise d'avis, il me semble néanmoins qu'il faille continuer à questionner la qualité et l'utilité de nos avis. Le champ des missions également. Personnellement, je plaiderais pour un recentrage des missions du Pôle Environnement et pour une transversalité entre aménagement du territoire et environnement, à voir comment cela peut s'opérationnaliser.

Wallonie : Sur ces 5 années, avez-vous vu une évolution dans les dossiers soumis au Pôle Environnement ? Certains dossiers vous ont-ils plus particulièrement marquée et si oui, lesquels ?

Cécile Neven: Le nombre de demandes d'avis reste très important. Notre nouvelle méthode de remise d'avis permet déjà un recentrage sur les dossiers "à enjeux", mais la recherche d'efficacité doit être poursuivie, et pas au détriment de la qualité de nos échanges, que du contraire.

Certains dossiers sont évidemment marquants, comme celui de l'aéroport de Liège, pour lequel nous avons préféré une réunion en présentiel ... J'ai eu le sentiment, lors de l'examen de ce dossier, que les parties prenantes ont véritablement pu s'écouter, que les membres se sont impliqués, et qu'un débat constructif a eu lieu, malgré des positions divergentes des uns et des autres.

Les dossiers d'implantation d'éoliennes me semblent être particulièrement représentatifs des enjeux actuels : comment atteindre les objectifs de développement du renouvelable, tout en prenant

en compte les enjeux de biodiversité (entre autres) et les desideratas de la population ? Ces (apparentes) contradictions sont caractéristiques de notre temps : nous sommes confrontés à des défis sociétaux majeurs, et nos modes de décision sur ces grands thèmes doivent probablement évoluer. Les Pôles Environnement et Aménagement du territoire ont d'ailleurs remis un avis en commun sur le développement éolien.

Wallonie : Quels sont les défis auxquels le secteur de l'environnement est confronté et comment le Pôle Environnement peut participer à les relever ?

Agathe Defourny: Tout d'abord, il est important de souligner que les défis sont davantage ceux du développement durable que du seul secteur de l'environnement ! Il est primordial de s'adapter et de trouver des réponses au changement climatique, à la crise énergétique, aux enjeux socio-économiques... Ces défis sont immenses et nous sommes conscients de la difficulté d'y répondre. Au niveau du Pôle Environnement, notre objectif est de participer à ce débat essentiel et de rendre des avis les plus pertinents possibles. Des avis qui soient, non pas le plus petit dénominateur commun, mais le résultat d'un dialogue constructif et porteur d'un message clair. Notre rôle est de conseiller, en apportant un éclairage issu des acteurs de terrain. C'est ce qui fait la force du Pôle : la diversité des acteurs autour de la même table et la mise en commun de positions visant un même objectif : la mise en place d'une véritable politique intégrée de l'environnement.



Première partie – Présentation

1. Les origines

- Le Pôle a été créé par le décret du 16 février 2017 modifiant le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative et diverses dispositions relatives à la fonction consultative ; il est entré en application le 5 juillet 2017 et la première réunion du Pôle s'est tenue le 25 août 2017.
- Il intègre les missions des organismes qui le fondent, à savoir :
 - le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable (CWEDD) ;
 - la Commission consultative de l'Eau ;
 - la Commission des Déchets ;
 - et la Commission Environnement du CESE.

2. Les missions

- Le Pôle est chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement wallon, du Parlement wallon, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.
- Les divers dossiers à traiter sont les suivants :
 - 1° les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement wallon ;
 - 2° les avant-projets de décrets et d'arrêtés relatifs à l'environnement, à la politique de l'eau, des déchets et des sols ;
 - 3° les dossiers prévus par le Code de l'Environnement et notamment :
 - les demandes de permis soumises à étude des incidences sur l'environnement (permis d'urbanisme, d'environnement, unique, d'urbanisation, intégré) ;
 - le rapport sur l'état de l'environnement wallon ;
 - le plan wallon des déchets-ressources ;
 - le programme wallon de réduction des pesticides ;
 - les plans de gestion des districts hydrographiques ;
 - le plan de gestion des risques d'inondation ;
 - le programme de gestion durable de l'azote en agriculture ;
 - les conventions environnementales ;
 - les incidences transfrontières des projets, plans et programmes ;
 - 4° les dossiers prévus par le Code du Développement territorial :
 - le schéma de développement du territoire ;
 - les plans de secteur ;
 - les schémas (pluri)communaux de développement et d'orientation locaux ;
 - les sites à réaménager, les sites de réhabilitation paysagère et environnementale et les périmètres de remembrement urbain ;
 - 5° les dossiers prévus par d'autres législations, et notamment :
 - le plan air-climat-énergie ;
 - le programme wallon de développement rural ;
 - les plans d'aménagement forestier ;
 - les aménagements fonciers ruraux ;
 - les plans urbains de mobilité ;
 - les parcs naturels ;
 - le schéma régional de développement commercial et les schémas communaux de développement commercial.

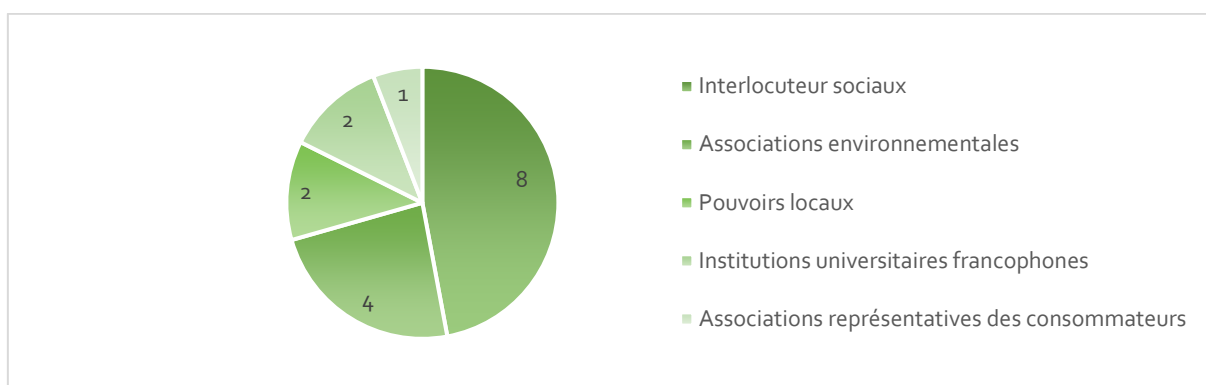
Note

Les missions sont fixées par le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative. Elles sont présentées de manière plus précise dans l'annexe 1.

3. La composition

- Divers acteurs de la société présentant des compétences dans le domaine de l'environnement composent le Pôle Environnement.
- Le Pôle est composé de 17 membres permanents :
 - 8 représentants des interlocuteurs sociaux, sur proposition du CESE ;
 - 4 représentants des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement ;
 - 2 représentants des pouvoirs locaux, sur proposition de l'Union des villes et communes de Wallonie ;
 - 2 membres, issus des Universités actives en Wallonie et reconnues à l'article 10 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, qui peuvent être proposés par l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur, dont les compétences doivent couvrir l'un des domaines suivants :
 - écologie, sciences naturelles ;
 - agronomie, sylviculture, ressources du sous-sol ;
 - économie et droit de l'environnement ;
 - sciences appliquées : pollutions industrielles, gestion des eaux, gestion de la qualité de l'air, gestion des déchets ;
 - santé publique, toxicologie ;
 - 1 représentant des consommateurs, sur proposition des associations représentatives des consommateurs.

Composition de base = 17 membres permanents



Notes

- La composition du Pôle est fixée par le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative (article 2/4, §§ 2, 3, 4 et 5).
- Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans. Le Pôle a été renouvelé le 17 août 2022 (AGW du 19 juillet 2022).
- Dans les Sections « Eau », « Déchets » et « Sols », il peut y avoir 1 membre supplémentaire représentant d'associations d'agriculteurs, d'horticulteurs et d'éleveurs, si le secteur n'est pas représenté par les interlocuteurs sociaux (cas non rencontré à ce jour).

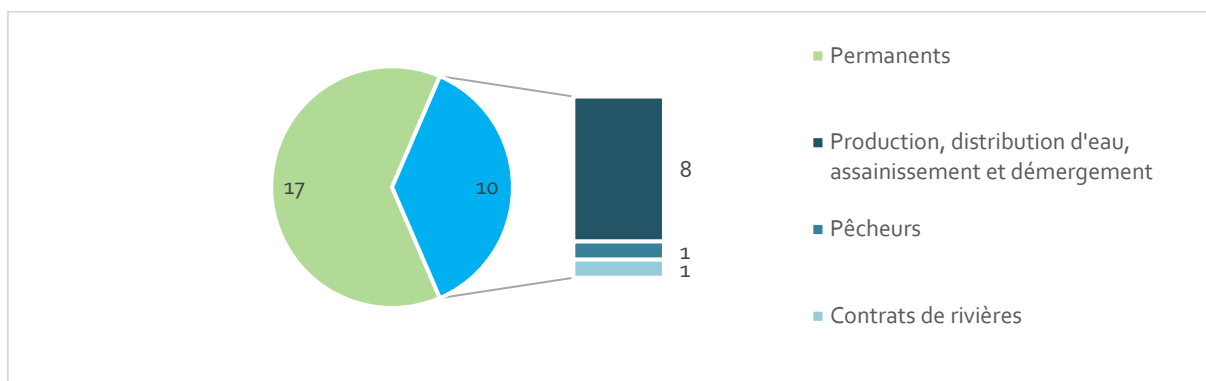
Membres permanents

Membres effectifs	Membres suppléants
Interlocuteurs sociaux	
Cécile NEVEN (UWE) > Jusqu'au 16/08 Caroline DECOSTER (UWE) > Depuis le 17/08	Isabel ZAGHET (UWE)
Sébastien LOISEAU (UWE) Justine GILQUIN (FWA) > Jusqu'au 31/07 > Mandat vacant du 01/08 au 31/12 Lucie DARMS (FWA) > Depuis le 15/12	Carine LAMBERT (UWE) > Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022 Dominique VAN DE SYPE (UNIPSO) > Du 03/02 au 16/08 Silvia DOGA (UCM) > Depuis le 17/08
Bernard DECOCK (FWA)	Caroline DECOSTER (FWA) > Jusqu'au 30/04 Céleste QUAGHEBEUR (FWA) > Depuis le 17/08
Lydie GAUDIER (FGTB)	Evelyne JADOUL (FGTB) > Jusqu'au 16/08 Philippe RAWAY (FGTB) > Depuis le 17/08
Olivier BONFOND (FGTB)	> Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022 Bruno PONCELET (FGTB) > Jusqu'au 16/08 Evelyne JADOUL (FGTB) > Depuis le 17/08
> Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022	> Mandat vacant depuis du 25/06/2021 au 02/02/2022
Véronique THIRIFAYS (CSC) > Depuis le 03/02	Christian PETERS (CSC) > Depuis le 03/02
François SANA (CSC)	Charline WANDJI-MBATCHOU (CGSLB)
Associations environnementales (IEW, devenu CANOPEA)	
Olivier GUILLITTE	Jean-François PÜTZ > Jusqu'au 16/08 Pauline DESSARD > Depuis le 17/08
> Mandat vacant du 30/10/2021 au 02/02/2022	Joëlle PIRAUX > Jusqu'au 16/08 Diane DENGIS > Depuis le 17/08
Agathe DEFOURNY > Depuis le 03/02 > Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022	> Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022
Diane DENGIS > Du 03/02 au 16/08 Alexis DE MEY > Depuis le 17/08	Arnaud COLLIGNON > Du 03/02 au 16/08 Bernard EVERS > Depuis le 17/08
Bernard EVERS > Jusqu'au 16/08 Joëlle PIRAUX > Depuis le 17/08	Pauline DESSARD > Jusqu'au 16/08 Emmanuelle BEGUIN > Depuis le 17/08
Pouvoirs locaux (UVCW)	
Arnaud RANSY	Gwenaël DELAITE > Jusqu'au 30/10
> Mandat vacant du 31/05/2021 au 16/08/2022	> Mandat vacant du 28/08/2019 au 16/08/2022
Emmanuelle JOUNIAUX > Depuis le 17/08	Gwenaël DELAITE > Du 17/08 au 30/10
Institutions universitaires	
> Mandat vacant depuis le 25/06/2021	> Mandat vacant depuis le 28/08/2019
> Mandat vacant depuis le 28/08/2019	> Mandat vacant depuis le 13/01/2019
Consommateurs (AB-REOC)	
> Mandat vacant du 25/06/2021 au 02/02/2022	Anissa DOUCENE
Bart STEVENS > Du 03/02 au 16/08 Leen DE CORT > Depuis le 17/08	

- En cas de dossier relatif à la politique de l'eau, siège au sein du Pôle, la Section « Eau », composée de 10 membres additionnels :
 - 8 membres représentant le secteur de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement et du démergement, sur proposition d'Aquawal ;
 - 1 représentant des organisations représentatives des pêcheurs ;
 - 1 représentant des contrats de rivières.

Composition de l'Assemblée « Eau »

= 17 membres permanents + 10 membres additionnels de la Section « Eau »



Membres additionnels de la Section « Eau »

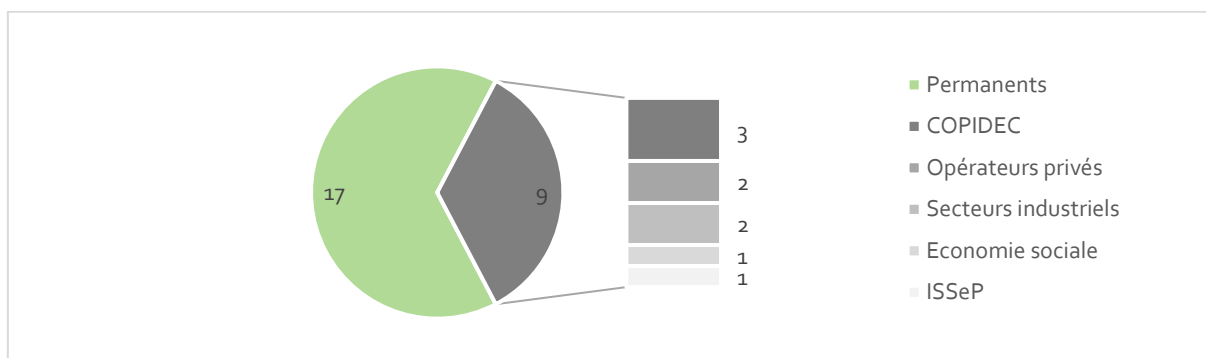
Membres effectifs	Membres suppléants
<i>Secteur de la production et de la distribution de l'eau, de l'assainissement et du démergement</i>	
Michel LEJEUNE (AIVE) > Jusqu'au 02/02	Nathalie DECONINCK (in BW) > Jusqu'au 02/02
Nathalie DECONINCK (in BW) > Depuis le 03/02	Michel LEJEUNE (Idelux Environnement) > Du 03/02 au 16/08
Jean-Michel COMPERE (CILE)	Bertrand LEJEUNE (Idelux Environnement) > Depuis le 15/12
Jean-Marc STEVENS (INASEP) > Jusqu'au 16/08	David CHARLET (IDEA)
Sylvie VAN GOETHEM (IGRETEC) > Depuis le 17/08	Sylvie VAN GOETHEM (IGRETEC) > Jusqu'au 16/08
Jean-Pierre SILAN (AIDE)	Jean-Marc STEVENS (INASEP) > Depuis le 17/08
Annick MALEMPREZ (SWDE)	Bernard VERHOYE (IPALLE)
Sylvie VERTONGEN (AQUAWAL)	Stéphanie NOEL (SWDE) > Jusqu'au 16/08
Dimitri KLEYKENS (SPGE)	Xavier GILTAY (SWDE) > Depuis le 17/08
Mandy HUESO (SPGE) > Jusqu'au 16/08	Cédric PREVEDELLO (AQUAWAL)
¹	Christian DIDY (SPGE)
Hélène LEBEAU (SPGE) > Depuis le 15/12	Hélène LEBEAU (SPGE) > Jusqu'au 16/08
	Gara SAN JUAN (SPGE) > Depuis le 17/08
<i>Pêcheurs (Fédération sportive des pêcheurs francophones)</i>	
Lucien HENRY	Benoît SOTTIAUX
<i>Contrats de rivière</i>	
Samuel VANDER LINDEN (Meuve aval et affluents)	Isabelle DELGOFFE (Dyle et Gette)

¹ Marine POMMIER a été désignée par l'AGW du 19/07 mais a quitté la SPGE avant la mise en place du Pôle.

- En cas de dossier relatif à la politique des déchets, siège au sein du Pôle, la Section « Déchets », composée de 9 membres additionnels :
 - 3 représentants de la Conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets (COPIDEC) ;
 - 2 représentants des associations professionnelles des opérateurs de droit privé du secteur des déchets ;
 - 2 représentants des secteurs de la chimie, des cimenteries, de l'électricité, des fabrications métallurgiques, de la construction, de la sidérurgie, de l'industrie de la récupération de l'emballage ou du traitement des déchets et dont le secteur n'est pas représenté par les interlocuteurs sociaux ;
 - 1 représentant de l'économie sociale active dans le secteur de l'environnement ;
 - 1 représentant de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP).

Composition de l'Assemblée « Déchets »

= 17 membres permanents + 9 membres additionnels de la Section « Déchets »



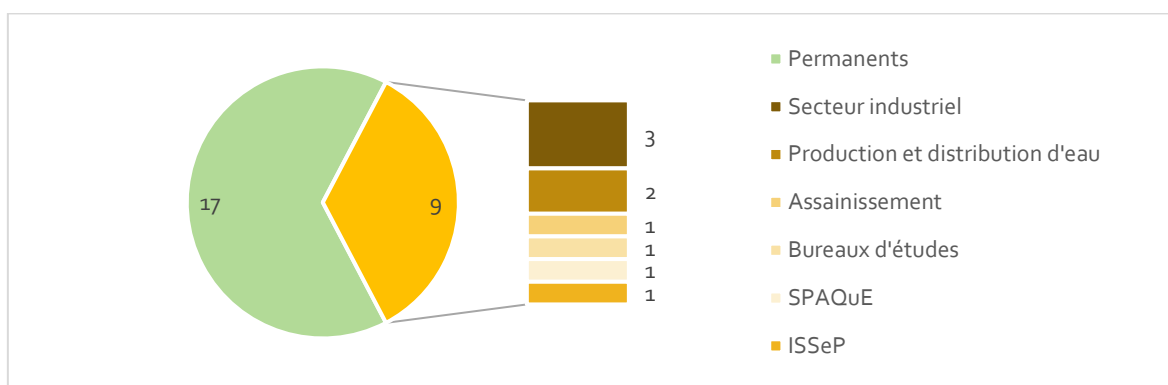
Membres additionnels de la Section « Déchets »

Membres effectifs	Membres suppléants
COPIDEC	
Laurent DUPONT (IPALLE)	Etienne OFFERGELD (in BW) > Jusqu'au 16/08 Laurent MAFA (in BW) > Depuis le 17/08
Marie-Christine NOSSENT (INTRADEL) > Jusqu'au 31/08 Christophe CLAES (INTRADEL) > Depuis le 15/12	Pierre COLLIGNON (AIVE)
Eddy GIRARDI (COPIDEC)	Véronique ARNOULD (BEP) > Jusqu'au 16/08 Sandrine DESMONS (COPIDEC) > Depuis le 17/08
Opérateurs de droit privé du secteur des déchets	
> Mandat vacant du 01/05/2021 au 02/02/2022	Yves DECELLE (VEOLIA)
Jean-François PINGET (DENUO) > Depuis le 03/02	
Aarnout ECKER (DENUO) > Jusqu'au 02/02 Marine RONQUETTI (DENUO) > Depuis le 03/02	Marine RONQUETTI (DENUO) > Jusqu'au 02/02 Cédric SLEGERS (Groupe Comet) > Depuis le 03/02
Secteurs	
Aymé ARGELES (CCW, devenu EmBuild) > Jusqu'au 16/08 Jonathan BOULVAIN (CCW, devenu EmBuild) > Depuis le 17/08	Laurent EVRARD (FEBELCEM)
Ann NACHTERGAELE (FEVIA)	> Mandat vacant du 28/05/2021 au 02/02/2022 Marie VAN BREUSEGEM (COMEOS) > Depuis le 03/02
Economie sociale (RES-SOURCES)	
Christine CORADOSSI	Jean-Marc CAUDRON
ISSeP	
Emerance BIETLOT	Xavier VEITHEN

- En cas de dossier relatif à la politique des sols, siège au sein du Pôle, la Section « Sols », composée de 9 membres additionnels :
 - 3 représentants du secteur industriel ;
 - 2 représentants d’organismes chargés de la production et de la distribution d’eau, sur proposition d’Aquawal ;
 - 1 représentant de l’association professionnelle représentant le secteur de l’assainissement des sols ;
 - 1 représentant de l’association professionnelle représentant le secteur des bureaux d’études ;
 - 1 représentant de la Société publique d’Aide à la Qualité de l’Environnement (SPAQuE) ;
 - 1 représentant de l’Institut scientifique de Service public (ISSeP).

Composition de l’Assemblée « Sols »

= 17 membres permanents + 9 membres additionnels de la Section « Sols »



Membres additionnels de la Section « Sols »

Membres effectifs	Membres suppléants
Secteur industriel	
Catherine GOORMAGHTIGH (Colruyt Group) > Jusqu'au 16/08	Hélène DELLOGE (CCW, devenu EmBuild) > Jusqu'au 16/08
Hélène DELLOGE (CCW, devenu EmBuild) > Depuis le 17/08	Catherine GOORMAGHTIGH (Colruyt Group) > Depuis le 17/08
Emilie BUTAYE (inDUfed)	Thierry GARNAVAULT (Prayon)
Stéphane ORLOFFE (ENGIE/ELECTRABEL)	Pierre GILSON (NLMK)
Organismes chargés de la production et de la distribution d'eau	
Annick MALEMPREZ (SWDE)	Bénédicte BOUW (CILE)
Christian DIDY (SPGE)	Benoît PIRON (AIDE)
Secteur de l'assainissement des sols (ASSENAS)	
> Mandat vacant du 28/08/2019 au 16/08/2022	> Mandat vacant du 28/08/2019 au 16/08/2022
Matthieu GOBLET > Depuis le 17/08	Magali MASSON > Du 17/08 au 30/09
	François MOESEN > Depuis le 15/12
Secteur des bureaux d'études (FEDEXSOL)	
Frédéric BRACKE	Marie HEEREN
SPAQuE	
André LOX > Jusqu'au 16/08	> Mandat vacant du 01/06/2021 au 02/02/2022
Philippe SCAUFFLAIRE > Depuis le 17/08	Hervé BRIET > Depuis le 03/02
ISSeP	
Catherine COLLART	Christophe LAMBERT

4. L'organisation des travaux

- Pour lui permettre d'exercer au mieux ses missions, le Pôle comprend une Assemblée générale, cinq Assemblées thématiques, un bureau et des groupes de travail.
- L'administration est assurée par un Secrétariat.

4.1. L'Assemblée générale

- L'Assemblée générale est composée des membres permanents et additionnels des Sections « Eau », « Déchets » et « Sols ».
- Elle est chargée notamment de :
 - l'adoption du règlement d'ordre intérieur (à approuver par le Gouvernement wallon) ;
 - l'adoption du rapport d'activité.

4.2. Les Assemblées composées des membres permanents

Pour des raisons d'organisation, deux Assemblées composées des membres permanents ont été créées.

4.2.1. L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »

Tous les projets, les documents d'aménagement du territoire et les plans et programmes infra-régionaux soumis à évaluation des incidences sur l'environnement lui sont confiés, et notamment :

- les demandes de permis (environnement, unique, intégré, urbanisme, urbanisation) ;
- les plans de secteur ;
- les schémas de développement communaux, pluri-communaux et d'orientation locaux ;
- les sites à réaménager, les sites de réhabilitation paysagère et environnementale et les périmètres de remembrement urbain ;
- les plans d'aménagement forestier ;
- les aménagements fonciers ruraux ;
- les parcs naturels ;
- les plans urbains de mobilité ;
- les schémas communaux de développement commercial ;
- les incidences transfrontières de projets.

4.2.2. L'Assemblée « Politique générale »

Tous les dossiers, autres que ceux mentionnés ci-avant et ci-après, lui sont confiés, et notamment :

- les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement wallon ;
- les décrets et arrêtés ;
- la politique du développement durable en lien avec l'environnement et notamment la stratégie wallonne de développement durable ;
- le rapport sur l'état de l'environnement wallon ;
- des plans et programmes régionaux soumis à évaluation de leurs incidences sur l'environnement :
 - le plan air-climat-énergie ;
 - le programme wallon de développement rural ;
 - le programme opérationnel FEDER ;
 - le schéma de développement du territoire ;
 - le schéma régional de développement commercial ;
- les incidences transfrontières des plans et programmes ;
- les conventions environnementales.

4.3. Les Assemblées composées des membres permanents et de membres additionnels de Sections

4.3.1. L'Assemblée « Eau »

Tous les dossiers relatifs à la politique de l'eau sont confiés à l'Assemblée « Eau », et notamment :

- les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement wallon en matière d'eau ;
- les décrets et arrêtés relatifs à la politique de l'eau ;
- les tâches qui sont confiées au Pôle par le Code de l'Eau ;
- les plans et programmes régionaux soumis à évaluation de leurs incidences sur l'environnement :
 - les plans de gestion des districts hydrographiques ;
 - le plan de gestion des risques d'inondation ;
 - le programme de gestion durable de l'azote en agriculture ;
 - le programme wallon de réduction des pesticides ;
- les incidences transfrontières des plans et programmes en matière d'eau.

4.3.2. L'Assemblée « Déchets »

Tous les dossiers relatifs à la politique des déchets sont confiés à l'Assemblée « Déchets », et notamment :

- les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement wallon en matière de déchets ;
- les décrets et arrêtés relatifs à la politique des déchets ;
- le plan wallon des déchets-ressources (soumis à évaluation de ses incidences sur l'environnement) ;
- les incidences transfrontières des plans et programmes en matière de déchets ;
- les conventions environnementales relatives à la politique des déchets.

4.3.3. L'Assemblée « Sols »

Tous les dossiers relatifs à la politique des sols sont confiés à l'Assemblée « Sols », et notamment :

- les notes d'orientation, les textes à portée générale ou stratégique du Gouvernement wallon en matière de sols ;
- les décrets et arrêtés relatifs à la politique des sols ;
- le programme d'action pour la qualité des sols (soumis à évaluation de ses incidences sur l'environnement) ;
- les incidences transfrontières des plans et programmes en matière des sols ;
- les conventions environnementales relatives à la politique des sols.

4.4. Le Bureau

- Les membres du Bureau sont désignés par le Gouvernement wallon.
- Le Bureau est chargé uniquement d'organiser les travaux du Pôle (et donc sans pouvoir de décision en ce qui concerne ses missions).

Composition du Bureau

Fonction	Membre
Présidente	Cécile NEVEN (Permanent – UWE) > Jusqu'au 16/08 Agathe DEFOURNY (Permanent – CANOPEA) > Depuis le 17/08
Premiers vice-président.e.s	> Mandat vacant du 01/01 au 02/02 Olivier GUILLITTE (Permanent – CANOPEA) > Du 03/02 au 16/08 Bernard DECOCK (Permanent – FWA) > Depuis le 17/08 > Mandat vacant du 01/01 au 16/08 Caroline DECOSTER (Permanent – UWE) > Depuis le 17/08
Vice-président.e.s	André LOX (Section « Sols » – SPAQuE) > Jusqu'au 16/08 Stéphane ORLOFFE (Section « Sols » – Secteurs industriels) > Depuis le 17/08 Ann NACHTERGAELE (Section « Déchets » – FEVIA) Sylvie VERTONGEN (Section « Eau » – AQUAWAL)

4.5. Les Groupes de travail

- Les Assemblées peuvent constituer des Groupes de travail auxquels elles soumettent l'examen d'une question particulière.
- Dans un souci d'organisation, le Bureau peut créer des groupes de travail, au sein de l'Assemblée générale, d'une Assemblée thématique ou de plusieurs Assemblées thématiques.

4.6. Le Secrétariat

- Le CESE Wallonie assure le Secrétariat du Pôle.
- Le Secrétariat remplit toutes les missions qui lui sont confiées par les dispositions qui régissent le fonctionnement et l'organisation du Pôle.

Composition du Secrétariat

Agent	Affectation principale
<i>Secrétaires</i>	
Sébastien COOLS, géographe (0,5 ETP)	Evaluation des incidences
Gérard FABRINETTI, sociologue (0,8 ETP) **	Politiques de l'eau, des déchets et des sols
Stéphanie LANGE, géographe (0,8 ETP / 1 ETP depuis le 01/12)	Politiques générale, de l'eau et des sols
Ingrid LUTTERI, architecte urbaniste (0,25 ETP) *	Evaluation des incidences
Anne-Catherine KLINKENBERG, géographe (0,75 ETP) *	Evaluation des incidences
Cynthia RAGOEN, biologiste (0,5 ETP) *	Evaluation des incidences
Frédéric ROUXHET, ingénieur agronome (1 ETP)	Coordination Politiques générales et des déchets
<i>Assistantes administratives</i>	
Tonia BOUNAMEAU (1 ETP)	
Nabila TOUATI (0,6 ETP) **	

* Ces agents font également partie du Secrétariat du Pôle Aménagement du territoire.

** Ces agents font également partie du Secrétariat du Pôle Logement.

Note relative aux principales missions du Secrétariat

Le Secrétariat est chargé notamment des missions suivantes :

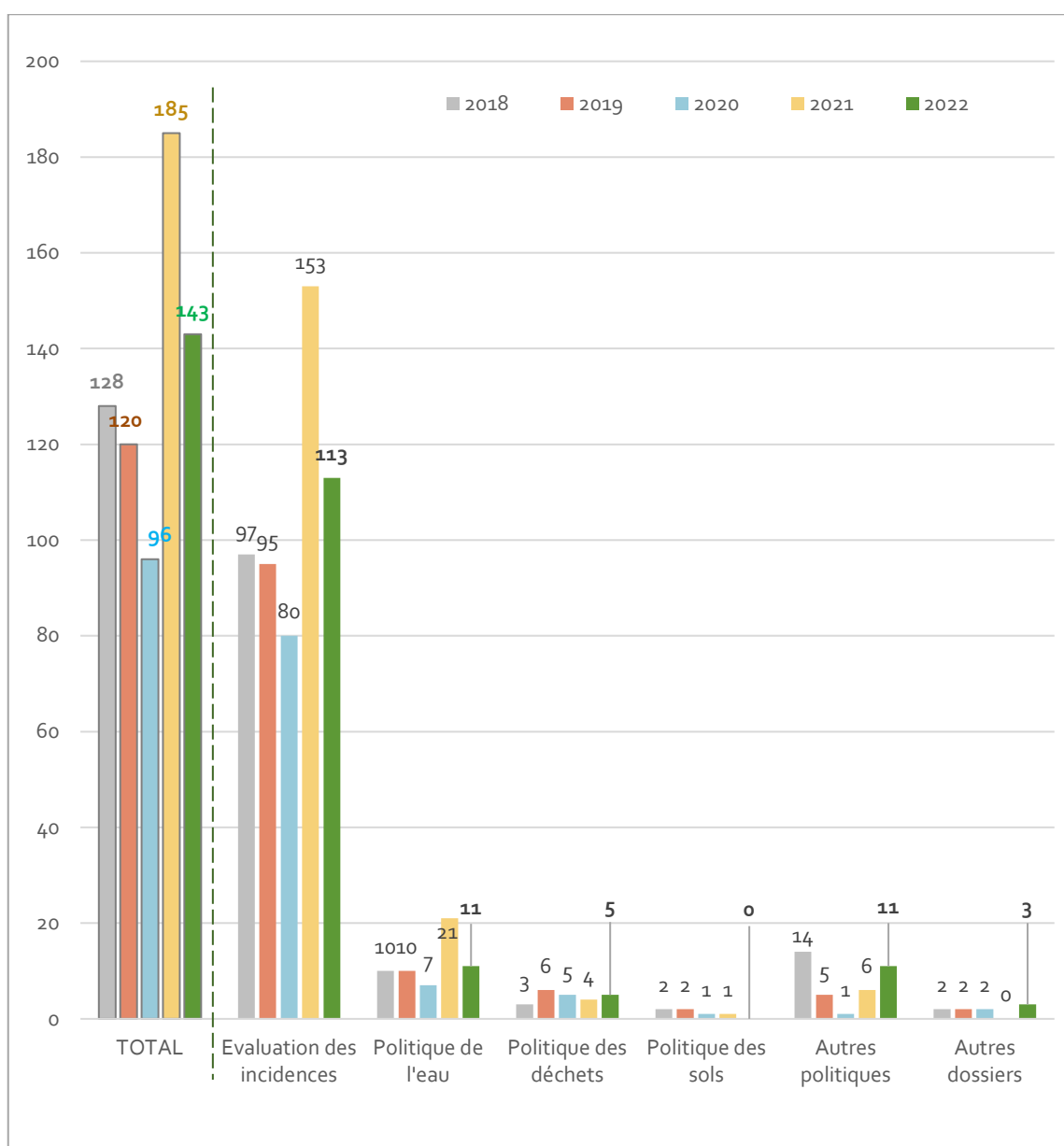
- préparer les réunions et les ordres du jour ;
- assurer la collecte de la documentation et des informations utiles aux travaux ;
- assurer le suivi des décisions ;
- assurer la rédaction des procès-verbaux, des avis (sur base des contributions des membres) ;
- conserver les archives du Pôle ;
- gérer la correspondance ;
- assurer les obligations du Pôle en matière de publicité active et passive ;
- assurer l'opérationnalisation des actions de communication.

Deuxième partie – Avis

1. Introduction

- Cette deuxième partie présente les 144 avis rendus par le Pôle en 2022 ; ils sont téléchargeables sur le site www.cesewallonie.be/instances/pole-environnement.
- Depuis son installation fin août 2017, le Pôle a rendu 730 avis :
 - 591 avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement, dont 113 en 2022 ;
 - 130 avis relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols et à d'autres politiques, dont 27 en 2022 ;
 - 9 autres documents (3 en 2022).

Avis rendus par types de dossiers de 2018 à 2022



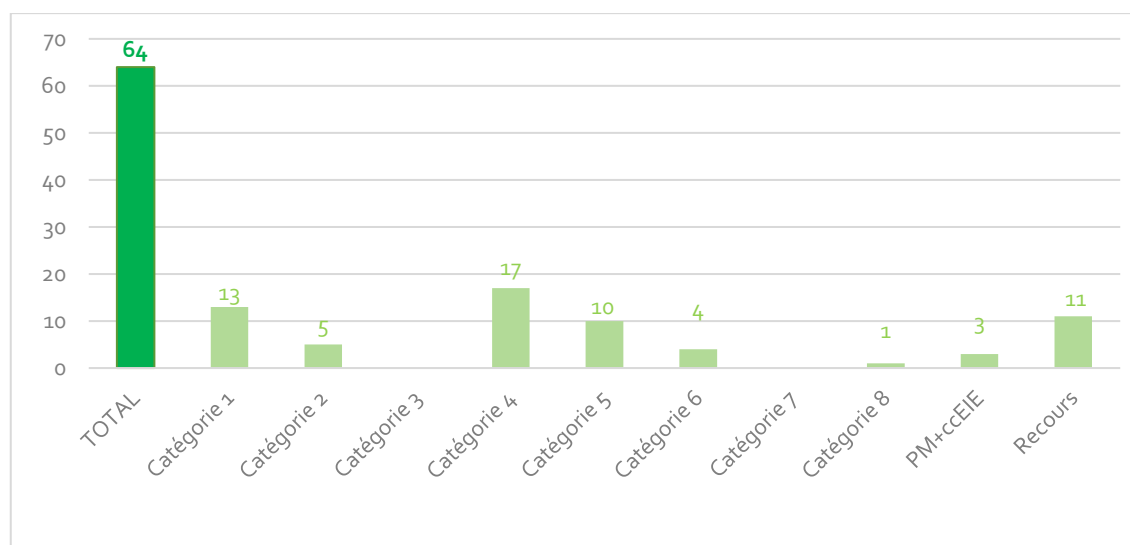
2. L'évaluation des incidences sur l'environnement des projets, des documents d'aménagement et d'autres plans et programmes infra-régionaux

Le Pôle est notamment consulté sur des projets, des documents d'aménagement du territoire et des plans et programmes infra-régionaux soumis à évaluation environnementale.

2.1. Les projets soumis à étude d'incidences sur l'environnement

- Le Pôle a rendu 64 avis sur des projets soumis à étude d'incidences sur l'environnement :
 - 50 avis sur des demandes de permis avec EIE. La répartition selon les catégories de projet précisées dans une note à la page suivante est reprise dans le graphique ci-dessous ;
 - 3 avis sur des plans modificatifs et/ou des compléments corollaires EIE (PM+ccEIE) ;
 - 11 avis sur des procédures de recours.

Avis 2022 relatifs aux projets soumis à EIE



- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité sauf les 2 suivants :

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
22/06	77	Permis d'environnement – Recours – Location de kayaks (Dinant Tourisme et Pitance) à Anseremme (DINANT et HOUYET)
29/04	52	Permis unique – Régularisation et extension des activités d'une entreprise de produits dérivés de la pomme-de-terre (Ecofrost) à PERUWELZ

- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.a) à c).

Notes

- ☐ Les demandes de permis peuvent être de différents types :
 - permis d'environnement (PE) ;
 - permis unique (PU) ;
 - permis d'urbanisme (PUrb) ;
 - permis d'urbanisation (PUrb°) ;
 - permis intégré (PI).
- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction de la mission et du type de projet.

Projet soumis à EIE	Référence légale		Délai (jours)
Projet de contenu EIE	Livre I ^{er} du Code de l'Environnement	Article R.57, § 2	45
Etablissement soumis à EIE	Décret relatif au PE	Articles 30 ^(PE) et 91 ^(PU)	60
Etablissement temporaire Etablissement d'essai		Article 39	20
PUrb et PUrb°	CoDT	Article D.I.16, § 3	30
Plans modificatifs et complément corollaire EIE			
- PE-PU	Décret relatif au PE	Articles 30 ^(PE) et 91 ^(PU)	60
- PUrb et PUrb°	CoDT	Article D.I.16, § 3	30
Procédure de recours	Arrêté relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret relatif au PE	Article 52	40

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (fonctionnaires techniques et délégués, des implantations commerciales, communes, autorités compétentes sur recours).
- ☐ Les études d'incidences sur l'environnement doivent être réalisées par des auteurs agréés. L'agrément est octroyé par le Ministre de l'Environnement pour une ou plusieurs des 8 catégories de projets reprises ci-dessous.
- ☐ Au 31/12, un total de 32 bureaux d'études sont agréés (5 de moins qu'en 2021).

Catégorie	Projet	Nombre de bureaux agréés
1	Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs	22
2	Projets d'infrastructure, en ce y compris le transport et les communications	15
3	Mines et Carrières	14
4	Processus industriels relatifs à l'énergie	14
5	Processus industriels de transformation de matières	17
6	Gestion des déchets	18
7	Gestion de l'eau (captage, épuration, distribution et traitement)	17
8	Permis liés à l'exploitation agricole	14

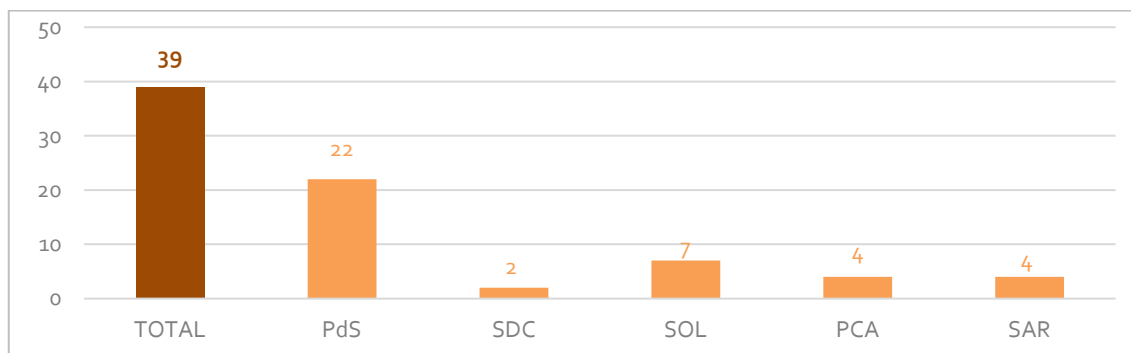
Source : Portail environnement de Wallonie (rubrique « Permis et prévention » / Bureaux d'études agréés »).

- ☐ En janvier 2018, le Pôle s'est interrogé sur la plus-value de ses avis en matière d'agrément des auteurs d'études d'incidences sur l'environnement, concluant que son apport principal résidait dans l'appréciation de la qualité des études réalisées par ceux-ci. C'est pourquoi il a décidé, depuis cette date, de répondre aux demandes d'avis du SPW ARNE par un courrier reprenant la liste des EIE réalisées et l'évaluation de leur qualité par le Pôle. Ces dossiers ne font ainsi partie, ni des avis rendus, ni des avis non rendus (voir Troisième partie – Point 1.2.1.2., page 37).
- ☐ Lorsque le Pôle juge une ou plusieurs étude(s) d'incidences insuffisante(s) ou incomplète(s), il peut proposer au Ministre de l'Environnement d'adresser un avertissement à l'auteur d'étude. Le Pôle n'a adressé aucune demande d'avertissement.

2.2. Les documents d'aménagement

- Le Pôle a rendu 39 avis sur des documents d'aménagement du territoire :
 - 22 avis sur les procédures de révision des plans de secteur (PdS) :
 - > 6 demandes de révision - 7 projets de contenu du RIE - 9 informations relatives aux analyses préalables et à la rédaction du RIE ;
 - 2 avis sur les projets de contenu du RIE de schémas de développement locaux (SDC) ;
 - 7 avis sur les procédures d'élaboration des schémas d'orientation locaux (SOL) :
 - > 4 projets de contenu du RIE - 3 projets avec RIE ;
 - 4 avis sur des plans communaux d'aménagement avec RIE ;
 - 4 avis sur les procédures de détermination des sites à réaménager (SAR) :
 - > 3 projets de contenu du RIE - 1 projet avec RIE.

Avis 2022 relatifs aux documents d'aménagement



- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.d) et e).

Notes

- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de projet (voir tableau ci-dessous).

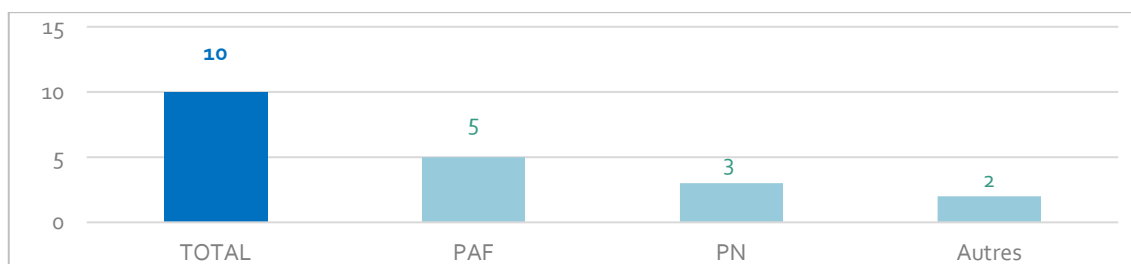
Type d'avis	Référence légale	Délai (jours)
<i>Demande de révision du PdS</i>		
	CoDT – Art. D.II.47, § 2,	60
<i>Révision du PdS : Informations relatives aux analyses préalables et à la rédaction du RIE</i>		
	CoDT – Art. D.VIII.30	Non fixé
<i>Projet de contenu du RIE</i>		
PdS, SDC, SOL, SAR	CoDT – Art. D.VIII.33, § 4	30
<i>Projets et RIE</i>		
PdS après enquête publique	CoDT – D.II.49, § 6 et 7	60
SOL	CoDT – Art. D.II.12	45
PCA	CWATUP - Art.51, § 3	60
SAR	Circulaire ministérielle du 10/08/2020	30

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (SPW TLPE, communes).

2.3. Les plans et programmes infra-régionaux

- Le Pôle a rendu 10 avis sur des plans et programmes infra-régionaux :
 - 5 avis sur des projets de plans d'aménagement forestier (PAF) :
 - > 1 projet de RIE - 4 projets de PAF avec RIE ;
 - 3 avis sur les contenus du RIE de chartes paysagères de parcs naturels (PN) ;
 - 2 avis sur le projet de contenu du RIE d'autres plans et programmes (liaison fluviale et schéma communal de développement commercial).

Avis 2022 relatifs aux plans et programmes infra-régionaux



- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Les listes des avis rendus sont reprises en annexe 2.f) à h).

Notes

- ☐ Les délais de rigueur de remise d'avis varient en fonction du type de demande d'avis (voir tableau ci-dessous).

Type de demande d'avis	Référence légale	Délai (jours)
	Code de l'Environnement – Livre I ^{er}	
Projet de contenu du RIE	D.56, § 4	30
Projet de plan et RIE	D.57, § 3	60

- ☐ Les avis sont transmis aux autorités qui ont consulté le Pôle (SPW ARNE).

3. La politique de l'eau

- Le Pôle a rendu 11 avis sur des dossiers relatifs à la politique de l'eau.

Avis relatifs à la politique de l'eau

Date et référence	Dossiers par demandeur
<i>Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER</i>	
19/01 ENV.22.4.AV	Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS 2022-2027) – Projet de contenu du RIE
14/07 ENV.22.86.AV	Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la qualité des eaux destinées à la consommation humaine Projet d'AGW modifiant divers textes en ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine
<i>Ministre de l'Agriculture, M. Willy BORSUS et Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER</i>	
01/04 ENV.22.40.AV	Projet de programme wallon de réduction des pesticides (PWRP III 2023-2027)
<i>SPW ARNE</i>	
09/03 ENV.22.31.AV	Projet de programme wallon pour le secteur commercial de la pêche (2021-2027)
14/10 ENV.22.119.AV	Projet de programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA IV 2023-2027)
28/10 ENV.22.124.AV	Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS 2022-2027)
<i>Société publique de la gestion de l'eau (SPGE)</i>	
	Projets d'arrêtés ministériels de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable...
11/02 ENV.22.14.AV	Laguespré D1 à VIELSALM
19/09 ENV.22.105.AV	Dolembreux D1-P3 à PRIMONT
17/11 ENV.22.130.AV	Sélange P1 & G1 à MESSANCY
17/11 ENV.22.131.AV	Castel D1 & PR1 et Salumont P5 à BEAURAING
17/11 ENV.22.129.AV	Projet de 34 modifications de PASH (n°2022/01)

- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Tous les avis rendus depuis 2017 sont repris en annexe 5.a).

4. La politique des déchets

- Le Pôle a rendu 5 avis sur des dossiers relatifs à la politique des déchets.

Avis relatifs à la politique des déchets

Date et référence	Dossiers à la demande de la Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER
26/01 ENV.22.7.AV	Projet d'AGW modifiant l'AGW du 27/02/2003 relatif aux installations de réception portuaires pour les déchets des navires et les résidus de cargaison
11/05 ENV.22.57.AV	Projet d'AGW favorisant la hiérarchie des déchets et modifiant diverses dispositions relatives à la gestion des déchets
31/05 ENV.22.64.AV	Avant-projet de décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique - 2 ^{ème} lecture
09/09 ENV.22.100.AV	Proposition de décret modifiant les articles 2, 6 et 24 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets afin de généraliser un système de consigne en Wallonie
27/09 ENV.22.112.AV	Projet de plan que constituent les trois projets d'AGW déterminant les conditions sectorielles 1) des installations de regroupement ou de tri de déchets métalliques, 2) des centres de démantèlement, de dépollution de véhicules hors d'usage et de récupération de pièces de véhicules hors d'usage, 3) des centres de destruction de véhicules hors d'usage et de prétraitement des métaux ferreux et non ferreux - Projet de contenu du RIE

- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité sauf celui relatif au projet d'AGW favorisant la hiérarchie des déchets et modifiant diverses dispositions relatives à la gestion des déchets.
- Tous les avis rendus depuis 2017 sont repris en annexe 5.b).

5. La politique des sols

- Le Pôle n'a pas reçu de demande d'avis sur des dossiers relatifs à la politique des sols.
- Tous les avis rendus depuis 2017 sont repris en annexe 5.c).

6. Les autres politiques

- Le Pôle a rendu 11 avis sur des dossiers relatifs aux autres politiques.

Avis relatifs aux autres politiques

Date et référence	Dossiers par demandeur
<i>Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER</i>	
22/02 ENV.22.25.AV	Projet d'AGW exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes
20/06 ENV.22.73.AV	Avant-projet de décret modifiant le décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoquées par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires
07/09 ENV.22.98.AV	Projet de 3 ^{ème} Stratégie wallonne de développement durable
08/09 ENV.22.99.AV	Projet d'AGW relatif à l'obligation de notification périodique de données environnementales et modifiant l'AGW du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
<i>Ministre de l'Aménagement du territoire, M. Willy BORSU</i>	
12/05 ENV.22.58.AV	Projet de schéma de développement territorial (actualisation) - Projet de contenu du RIE
19/05 ENV.22.61.AV	Projet d'AGW modifiant le CoDT en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques
08/12 ENV.22.135.AV	Avant-projet de décret modifiant le CoDT et abrogeant le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales
<i>Ministre de l'Agriculture, M. Willy BORSU</i>	
15/07 ENV.22.87.AV	Projet de plan stratégique pour la politique agricole commune (PAC) 2023-2027
<i>SPW ARNE</i>	
06/04 ENV.22.44.AV	Projet de plan stratégique pour la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 – Projet de contenu du RIE
14/09 ENV.22.104.AV	Projet de stratégie biodiversité 360° – Projet de contenu du RIE
<i>Agence wallonne de l'air et du climat (AwAC)</i>	
11/02 ENV.22.15.AV	Projet d'AGW modifiant l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences, des installations et activités classées ou des installations ou des activités présentant un risque pour le sol, en ce qui concerne les installations de cogénération par gazéification de biomasse

- Tous les avis ont été adoptés à l'unanimité.
- Tous les avis rendus depuis 2017 sont repris en annexe 5.d).

7. Les autres dossiers

- Le Pôle a participé à la remise de 2 d'avis d'initiative avec d'autres organismes consultatifs et a soutenu 1 avis du CESE Wallonie. Il a aussi rédigé un nouveau règlement d'ordre intérieur.

Avis d'initiative et autres documents

Date et référence	Dossier
<i>Avis d'initiative avec d'autres organismes consultatifs</i>	
23/09 ENV.22.115.AV	L'usage des petites voiries en Wallonie : précisions et recommandations
23/09 ENV.22.116.AV	La politique de la ville en Wallonie
<i>Soutien d'un avis du CESE Wallonie</i>	
24/01	Transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public Avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (1 ^{ère} lecture)

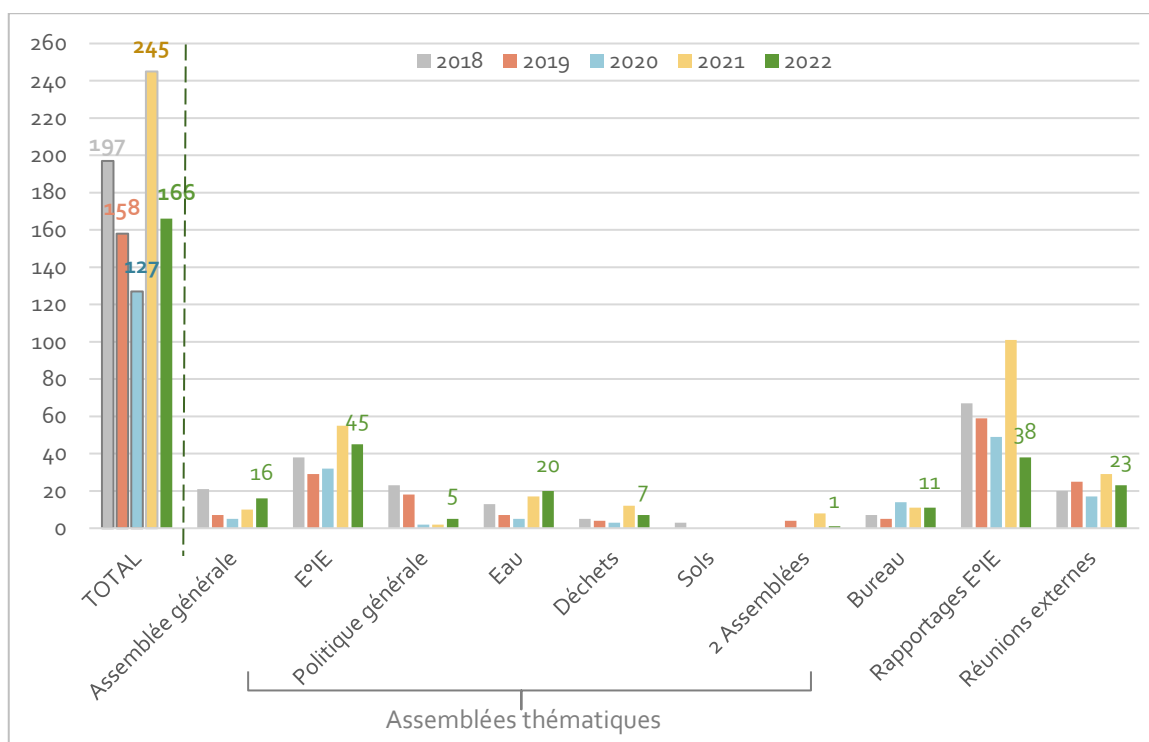
- Ces documents ont été adoptés à l'unanimité.
- Tous les avis d'initiative et autres documents produits depuis 2017 sont repris en annexe 5.e).

Troisième partie – Activités des structures et autres réalisations

1. Les activités des structures

- En 2022, le Pôle a organisé 105 réunions pour les structures (Assemblées et Bureau), 28 réunions de terrains et visioconférences relatives à la préparation des avis sur les dossiers relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement (appelées « rapportages E°IE »), et a été invité à 15 réunions dites externes². Sur les 143 réunions organisées, 20 se sont tenues en présentiel (dont 18 visites de terrain dans le cadre des « rapportages E°IE »), 122 par visioconférence (soit 85 % des réunions) et 1 en mode mixte (présentiel et visioconférence).
- Le nombre total de présences des membres aux réunions que le Pôle a organisées s'élève à 1.055 (930 en 2018, 730 en 2019, 581 en 2020 et 1.301 en 2021) ; pour les réunions externes, il s'élève à 25 (33 en 2018, 34 en 2019, 24 en 2020 et 28 en 2021). Soit un total de 1.080 présences.
- Le graphique repris ci-dessous présente, pour les 5 dernières années, la répartition par année et par structure (en ce compris leurs GT), les « rapportages E°IE », ainsi que les réunions externes.

Nombre de réunions



- Des précisions par structure sont apportées dans les points qui suivent, de même que quelques informations sur les travaux.

² Réunions organisées par les organes extérieurs dans lesquels le Pôle est représenté (voir page 47).

1.1. L'Assemblée générale

- L'Assemblée générale a rendu un avis sur les deux dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Projet de plan stratégique pour la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 (ENV.22.87.AV du 15/07)	<p><u>Présentations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de plan : Mme DETHY (SPW ARNE) - RIE : M. ANCIEN et Mme SIMON (STRATEC) <p><u>Préparation de l'avis :</u> 2 visioconférences</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - procédure électronique - unanimité
Projet de 3 ^{ème} Stratégie wallonne de développement durable (ENV.22.98.AV du 07/09)	<p><u>Avis conjoint avec le CESE Wallonie</u></p> <p><u>Présentation :</u></p> <p>Mme VAN GAMEREN (SPW Secrétariat général), et M. POLIS (Cabinet de la Ministre de l'Environnement)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u> 1 visioconférence</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - procédure électronique - unanimité

- Le Pôle a par ailleurs participé à la remise de deux avis d'initiative proposés par d'autres instances, repris dans le tableau ci-dessous, et pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
La politique de la ville en Wallonie (ENV.22.116.AV du 23/09)	<p><u>Proposition :</u></p> <p>CESE Wallonie</p> <p><u>Avis conjoint avec :</u></p> <p>CESE Wallonie, Pôles Aménagement du territoire, Energie, Logement, Mobilité, Ruralité, Observatoire du commerce, Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes (CWEHF) et Commission royale des monuments, sites et fouilles (CRMSF)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - GT composé de membres des divers organismes consultatifs - 4 visioconférences <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - procédure électronique - unanimité

Dossier	Information
<p>L'usage des petites voiries en Wallonie : précisions et recommandations (ENV.22.115.AV du 23/09)</p>	<p><u>Proposition :</u> Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)</p> <p><u>Avis conjoint avec :</u> CRAEC, Pôles Aménagement du territoire, Logement, Mobilité et Ruralité, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)</p> <p><u>Préparation de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - GT composé de membres des divers organismes consultatifs - 4 visioconférences <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - procédure électronique - unanimité <p><u>Suivi :</u> Cet avis a été prolongé par un séminaire au cours duquel les représentants de chaque instance consultative ayant participé aux travaux ont présenté les principales recommandations liées aux 8 thématiques de l'avis.</p>

Séminaire



Quel(s) usage(s) pour les petites voiries en Wallonie ?

Jeudi
01/12/2022
de 9h à 12h
aux Moulins de Beez

Programme

8h30	Accueil
9h00	Introduction Luc Simar, Secrétaire général - CESE Wallonie Michel Calozet, Président - Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières
9h10	Les implications générales sur le décret "Voiries" Séverine Vanwaeyenberge et Raoul Hubert - Pôle Ruralité
9h25	La mise en place de l'Atlas des voiries communales Tom De Schutter - Pôle Logement
9h40	La mise à disposition d'une information fiable et à jour Jocelyne Fauchet - Pôle Aménagement du territoire
9h55	La création, la modification ou la suppression de voiries – Eléments de procédure Monique Van den Bulcke - Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières
10h10	Séance de questions/réponses
10h25	Pause
10h45	La participation des différents acteurs visés par l'usage des petites voiries André Ozer - Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles
11h00	L'accès et la circulation sur les voiries communales Anne Depiesse et Rémy Huon - Pôle Mobilité
11h15	L'installation de bonnes pratiques et la charge de la responsabilité en cas d'accident Olivier Guillitte - Pôle Environnement
11h30	Séance de questions/réponses
11h45	Conclusions
12h00	Lunch



Wallonie



CESE Wallonie
Conseil économique, social
et environnemental de Wallonie

- L'Assemblée générale a aussi traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Présentations	
10/02 Rapport de la phase 1 du groupe d'experts 5G de Wallonie	<u>Orateur :</u> M. DESTATTE (Président du Groupe d'Experts 5G)
10/10 Recommandation (UE) 2022/822 de la Commission européenne du 18/05/22 relative à l'accélération des procédures d'octroi de permis pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables et à la facilitation des accords d'achat d'électricité	<u>Présentation conjointe avec :</u> Pôles Aménagement du territoire et Energie <u>Orateur :</u> Maître REULIAUX (Association d'avocats AGR) <u>Suivi :</u> A assurer en 2023.
Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.)	
<ul style="list-style-type: none"> • La rédaction d'un R.O.I. est prévue par le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative (art. 2, § 1^{er}, 19^o). • Celui de 2019 a été revu sur base du dernier canevas établi par le CESE Wallonie, prenant en compte les retours d'expérience et notamment l'introduction des visioconférences. • Il a été adopté par le Pôle le 19/10 et approuvé par le GW le 15/12. 	
Exercice des mandats dans des organes extérieurs	
<p><u>Préalable :</u> Les mandats sont précisés dans le point 2 de la Troisième partie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur base d'une évaluation de l'exercice des mandats réalisée en 2021, le Pôle a décidé de les maintenir tous à l'exception de ceux exercés dans les Contrats de rivière (à dater du renouvellement). • Cette décision est liée au fait que c'est le seul mandat à portée sous-régionale et que les Contrats de rivière sont représentés au Pôle. • En contrepartie, il a été décidé que leurs représentants au Pôle feront une présentation annuelle de l'évolution des inventaires de terrain et de l'état d'avancement des programmes d'actions des Contrats. 	
Mise en œuvre des dispositions « Membres réputés démissionnaires »	
<ul style="list-style-type: none"> • Le 01/04, l'Assemblée a analysé le registre des présences, conformément à l'article 2, § 1^{er}, 13^o du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction et de la procédure de sa mise en œuvre intégrée dans le R.O.I. ; et six membres ne remplissaient pas les conditions. • Vu l'approche du renouvellement intégral, le Pôle a décidé de ne pas les réputer démissionnaires. 	

Charte relative à la remise d'avis en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement

Le 10/02, l'Assemblée générale a adopté, sur proposition de l'Assemblée E°IE, une charte qui définit les objectifs à poursuivre par le Pôle dans sa remise d'avis en matière d'évaluation des incidences sur l'Environnement, au regard de la législation (principes du droit de l'environnement, principes de l'évaluation, missions confiées au Pôle...) et des attentes des organisations.

CHARTE RELATIVE A LA REMISE D'AVIS EN MATIERE D'EVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

TYPES DE DOSSIERS TRAITES

Le Pôle a essentiellement pour mission de remettre des avis relatifs à quatre types de dossiers qui font l'objet d'une évaluation environnementale lors de leur élaboration et avant leur adoption :

1. **projets privés ou publics**
(aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales, loisirs, énergie, industries, gestion des déchets et de l'eau, agriculture) ;
2. **plans et programmes en matière d'aménagement du territoire**
(schéma de développement du territoire, plans de secteur, schémas de développement communaux, schémas d'orientation locaux, sites à réaménager...);
3. **plans et programmes infra-régionaux**
(plans d'aménagement forestier, aménagements fonciers ruraux, parcs naturels...);
4. **plans et programmes régionaux**
(plan air-climat-énergie, plans de gestion des districts hydrographique, plans de gestion des risques d'inondation, programme wallon de réduction des pesticides, programme de gestion durable de l'azote en agriculture, plan wallon des déchets-ressources...).

DESTINATAIRES DES AVIS

Les avis sont destinés aux **autorités publiques** (Gouvernement wallon, Collèges communaux, Administrations) en tant qu'aide à la prise de décision.

Dans un objectif de transparence et d'amélioration continue, les avis font aussi l'objet d'une diffusion auprès des **demandeurs** (porteurs des dossiers traités), des **auteurs des documents d'évaluation**, et du **public**.

VALEURS COMMUNES

Quel que soit leur secteur d'activité, leur sphère d'influence, les divers acteurs de la société présents au Pôle s'accordent sur :

- o **l'écoute et le respect** des demandeurs, des auteurs des documents d'évaluation et des sensibilités et opinions émises par les parties prenantes dans le cadre de leur mandat au Pôle ;
- o une **vision systémique et prospective** des enjeux environnementaux dans le cadre d'une participation à l'amélioration des dossiers ;
- o la construction d'une **expérience collective** et de **points de vue communs**.

Sur ces bases, le Pôle formule des avis, au départ d'une lecture objective, critique et constructive des dossiers ; chaque membre apportant les éléments de son expertise propre.

POINTS D'ATTENTION

En vue d'assurer sa mission, le Pôle accorde une grande importance à la qualité des documents d'évaluation environnementale qui doivent décrire :

- o le projet/plan/programme ;
- o les **incidences*** du projet/ plan/programme ;
- o les **mesures envisagées pour éviter, prévenir ou réduire les incidences négatives**, et si possible, **compenser les effets négatifs** ;
- o les **solutions de substitution raisonnables** qui ont été examinées par le demandeur.

OBJECTIFS POUR LA REMISE D'AVIS UTILES ET UTILISABLES

Les avis doivent être **constructifs, motivés, équitables et adaptés** au contexte de chaque dossier.

* Dans la législation, les incidences sont qualifiées de *notables probables* pour les projets et de *non négligeables probables* pour les plans et programmes.

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années de l'Assemblée générale.

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Avis/Documents</i>					
	3	2	2	3	4
<i>Assemblée générale</i>					
Réunions	0	2 (toutes avec quorum)	3 visio (toutes avec quorum)	1 visio (avec quorum)	3 dont 2 visio (toutes avec quorum)
Présences		51	78	41	117
<i>Groupes de travail</i>					
Réunions	21	5	2 dont 1 visio	9 visio	13 visio
Présences	186	63	46	156	94
<i>Total</i>					
Réunions	21	7	5 dont 4 visio	10 visio	16 dont 15 visio
Présences	186	114	75	197	223

Note

- ☐ Le 24/06, une rencontre de « clôture du Pôle 2017-2022 » a été organisée à Gembloux avec le programme suivant :
- visite du Smart Gastronomy Lab ; ce laboratoire est unique en son genre de par sa volonté de mobiliser les acteurs du paysage alimentaire (consommateurs, producteurs, entrepreneurs, scientifiques, designers, diététiciens...) afin de répondre aux enjeux alimentaires actuels et futurs ;
 - visite de la réserve naturelle de l'Escaille : mise en place de dispositifs expérimentaux de nouveaux modes de production plus durable et chantier de remise à l'air libre d'un ruisseau.

1.2. Les Assemblées thématiques

1.2.1. L'Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »

1.2.1.1. La procédure de remise d'avis

- Les avis relatifs aux projets soumis à étude d'incidences sur l'environnement, aux documents d'aménagement et aux plans et programmes infra-régionaux accompagnés d'un rapport sur les incidences environnementales sont préparés selon la procédure simplifiée suivante :
 - Le Secrétariat, parfois avec l'aide d'un membre (40 % des cas), analyse le dossier et rencontre généralement l'auteur du document d'évaluation (EIE ou RIE) et le demandeur, soit sur le terrain (41 visites) et/ou par visioconférence (41 réunions) – (10 dossiers ont fait l'objet d'une visite de terrain et d'une visioconférence) ; et rédige un projet d'avis.
 - Les auteurs des documents d'évaluation, accompagnés le cas échéant des demandeurs, sont le plus souvent invités en réunion du Pôle (76 auditions par visioconférence sur les 113 avis rendus) pour présenter les enjeux environnementaux des dossiers et répondre aux questions des membres.
 - L'avis final est construit sur base du projet d'avis, des auditions et des discussions en réunion.

1.2.1.2. Les avis rendus et les autres dossiers traités

- Les 113 avis rendus sont présentés en annexe 2 comme suit :
 - a. projets soumis à EIE (classés par catégorie) ;
 - b. plans modificatifs et compléments corollaires d'EIE (classés par catégorie) ;
 - c. recours (classés par catégorie) ;
 - d. révisions du plan de secteur (classées selon les étapes de la procédure) ;
 - e. autres documents d'aménagement (classés par type de document et étapes de la procédure) ;
 - f. plans d'aménagement forestier (classés par étapes de la procédure) ;
 - g. aménagements fonciers ruraux ;
 - h. parcs naturels.

- Comme déjà souligné au point 2.1. de la Deuxième partie, le Pôle ne rend pas d'avis sur les demandes d'agrément des auteurs d'études d'incidences sur l'environnement mais il transmet un courrier reprenant la liste des EIE réalisées et l'évaluation de leur qualité par le Pôle. Le tableau repris ci-dessous présente les dossiers reçus et traités.

Bureau d'études	Type de demande			
	Renouvellement	Extension	Renouvellement et extension	Nouvelle demande
ABV Environnement	✓			
AECOM Belgium	✓			
AEP	✓			
Arcea			✓	
ARIES Consultants	✓			
Artésia	✓			
Aquale	✓			
EurEco	✓			
ESCHER	✓			
Impact	✓			
Pissart Architecture & Environnement	✓			
SGS	✓			
Tauw	✓			
Tractebel Engineering	✓			

- L'Assemblée « E°IE » a par ailleurs traité le sujet suivant pour lequel quelques informations sont présentées dans le tableau repris ci-dessous.

Dossier	Information
Processus d'adaptation de la « Pax Eolienica » - Demande de réponse à un questionnaire	<p><u>Demandeurs :</u> Ministre-Président Elio DI RUPO et Ministres Willy BORSUS, Céline TELLIER, Philippe HENRY et Christophe COLLIGNON</p> <p><u>Suivi :</u> Le 04/03, les Pôles Aménagement du territoire, Energie et Environnement ainsi que la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles ont transmis un courrier aux Ministres les informant qu'ils ne répondent pas au questionnaire, et ce pour 2 raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) un cadre stratégique global accompagné d'une planification spatiale est un préalable indispensable ; 2) les instances ont déjà réalisé de nombreux travaux en la matière et les leurs transmettent à nouveau.

1.2.1.3. Les avis non rendus

- La charge de travail étant trop importante, le Pôle ne peut rendre un avis sur tous les dossiers. Sur base d'une évaluation de la procédure utilisée jusque fin 2021, celle-ci a été revue.
 - Les dossiers suivants ne sont pas traités : l'exemption de rédaction d'un RIE, les informations préalables et la rédaction des RIE sauf pour les PdS, les PAF, les SCDC et les dossiers non prévus par la réglementation.
 - Les dossiers suivants font l'objet d'un avis-type éventuellement complété sur base d'enjeux locaux identifiés : les projets de contenu des RIE.
 - Les autres dossiers font l'objet d'un tri : sur base d'une détermination des enjeux réalisée par le Secrétariat, les membres décident des dossiers à traiter.

- Les listes des avis non rendus sont reprises en annexe 3.
- La liste des demandes d'avis est reprise en annexe 4.
- Le tableau repris ci-dessous reprend le nombre de dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un avis.

Dossiers en projet	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL	61	78	106	140	174
Projets soumis à EIE	23	31	49	51	61
📁 Contenu EIE	1			1	
📁 Demandes de permis et EIE					
- Catégorie 1	19	17	22	27	26
- Catégorie 2			1	1	5
- Catégorie 3		1	1		1
- Catégorie 4	1	9	16	18	14
- Catégorie 5	1	3	3	1	9
- Catégorie 6	1		2		3
- Catégorie 7					1
- Catégorie 8		1	4	3	2
Plans modificatifs et compléments corollaires EIE	0	1	6	7	6
Recours	1	1	9	13	14
Documents d'aménagement	25	20	25	45	64
📁 PdS : demande de révision		2	3		1
📁 Exemption RIE					
- SOL		1	1	2	
- PCA		1			
- SAR	2			7	26
- SRPE			1		
📁 Contenu du RIE					
- PdS	2	3	3	3	1
- SOL	5	1	6	7	3
- PCA	1	1	3	1	1
- SAR			1	3	1
📁 Contenu du RUE		1			
📁 Informations préalables et rédaction du RIE					
- PdS		1	2	3	5
- SOL					2
📁 Projets et RIE					
- PdS	1				2
- SOL				2	2
- PCA	6	2	3	5	1
- SDC	1	1			
- SAR		1		12	18
📁 RUE	7	4	2		
📁 Abrogation de SOL					1
📁 SOL sans RIE		1			
Plans et programmes infra-régionaux	6	23	16	24	21
📁 PAF – Projets de RIE	2	9	11	3	5
📁 PAF – Projets et RIE	3	7	4	12	13
📁 AFoR – Exemption du RIE				1	
📁 AFoR – Projet et RIE		2			
📁 SCDC – Contenu du RIE		4	1	3	1
📁 SCDC – Projet et RIE	1	1		3	2
Transfrontières				2	0
Dossiers pour lesquels la consultation n'est pas obligatoire ou prévue	6	4	1	0	8

1.2.1.4. Synthèse des travaux de l'Assemblée « E°IE » et autres éléments

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Avis</i>					
	97	95	80	153	113
<i>Assemblée « Evaluation des incidences sur l'environnement »</i>					
Réunions	31 (14 avec quorum)	26 (14 avec quorum)	32 (23 avec quorum) dont 26 visio	47 visio (29 avec quorum)	45 (27 avec quorum) dont 43 visio, 1 mixte et 1 présentielle
Présences	253	218	245	363	316
<i>Rapportage EIE (visite de terrain et/ou visio)</i>					
Réunions	67 visites	59 visites	49 (25 visites et 24 visio)	101 (35 visites et 66 visio)	44 (18 visites et 20 visio)
Présences	75	59	50	101	44
<i>Groupes de travail</i>					
Réunions	7	3	1	8 (5 visio et 1 mixte)	0
Présences	29	23	8	60	
<i>Réunions externes : réunions d'information préalable</i>					
Réunions	1	2	2	0	0
Présences	1	2	2		
<i>Total</i>					
Réunions	106	90	84 dont 39 visio	156 dont 118 visio et 1 mixte	89 dont 63 visio et 1 mixte
Présences	358	302	305	524	360

Notes

- ☐ Le Pôle a reçu, pour information, 146 notifications du choix d'auteur d'EIE ; ce qui lui donne notamment une indication quant à la charge de travail à venir.
- ☐ Le Pôle peut déléguer 2 de ses membres au plus aux réunions d'information du public préalables à l'introduction des demandes de permis. Le Pôle a reçu 131 invitations. Il n'a participé à aucune réunion.
- ☐ Le Pôle n'a pas été invité à participer à des réunions de concertation administrative.
- ☐ 11/07 – Rencontre avec M. Philippe LAMBERT, Inspecteur général du Département Nature et Forêt du SPW ARNE concernant la gestion des demandes d'avis sur les plans d'aménagement forestier et le traitement des demandes de dérogation à la Loi sur la Conservation de la Nature dans les procédures de permis.

1.2.2. L'Assemblée « Politique générale »

- L'Assemblée « Politique générale » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
<i>Avec avis</i>	
Projet d'AGW modifiant l'arrêté du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences, des installations et activités classées ou des installations ou des activités présentant un risque pour le sol, en ce qui concerne les installations de cogénération par gazéification de biomasse- 1 ^{ère} lecture (ENV.22.15.AV du 11/02)	<u><i>Avis conjoint avec le Pôle Energie</i></u> <u><i>Présentation :</i></u> MM. COOLS et GUNS, et Mme CULQUIN (Agence wallonne de l'air et du climat - AwAC) <u><i>Préparation de l'avis :</i></u> 1 visioconférence <u><i>Adoption de l'avis :</i></u> - procédure électronique - unanimité
Projet d'AGW modifiant le CoDT en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques (ENV.22.61.AV du 19/05)	<u><i>Présentations : /</i></u> <u><i>Préparation des avis :</i></u> consultation électronique <u><i>Adoption des avis :</i></u>
Projet d'AGW relatif à l'obligation de notification périodique de données environnementales et modifiant l'AGW du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (ENV.22.99.AV du 08/09)	- procédure électronique - unanimité
Avant-projet de décret modifiant le décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoquées par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires (ENV.22.73.AV du 20/06)	
Projet de contenu du RIE	
Projet de plan stratégique pour la politique agricole commune (PAC) 2023-2027 (ENV.22.44.AV du 06/04)	<u><i>Présentation : /</i></u> <u><i>Préparation de l'avis :</i></u> consultation électronique <u><i>Adoption de l'avis :</i></u>
Projet de SDT (actualisation) (ENV.22.58.AV du 12/05)	- procédure électronique - unanimité
Projet de stratégie biodiversité 360° (ENV.22.104.AV du 14/09)	
Avant-projet de décret modifiant le Code de développement territorial et abrogeant le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales (ENV.22.135.AV du 08/12)	<u><i>Présentation conjointe avec :</i></u> <u><i>Pôle Aménagement du territoire et Observatoire du commerce</i></u> <u><i>Orateurs :</i></u> Mme VANDAMME et M. GERVASONI (Cabinet du Ministre de l'Aménagement du territoire) <u><i>Préparation de l'avis :</i></u> 3 visioconférences <u><i>Adoption de l'avis :</i></u> - procédure électronique - unanimité
<i>Soutien d'un avis du CESE Wallonie</i>	
Transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public Avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (1 ^{ère} lecture)	Vu le caractère formel et transversal du projet de décret, ainsi que la demande du Ministre Willy BORSUS de remettre un avis rapidement, le Pôle s'est rallié à l'avis du CESE Wallonie (24/01).

Dossier	Information
<i>Sans avis</i>	
Projet de programme FEDER intégrant le Fonds de transition juste – Exemption du RIE	Vu l'absence d'avis sur le FEDER, la charge de travail et le délai de remise d'avis, le Pôle a décidé de ne pas remettre d'avis.
AGW relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	Vu la charge de travail et le délai de remise d'avis, le Pôle a décidé de ne pas remettre d'avis.

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Avis (hors soutien)</i>					
	10	5	1	2	8
<i>Assemblée « Politique générale »</i>					
Réunions	5 (1 avec quorum)	4 (1 avec quorum)	2 visio (toutes avec quorum)	0	1 visio (sans quorum)
Présences	35	28	19		7
<i>Groupes de travail</i>					
Réunions	18	14		2 visio	4 visio
Présences	90	75		7	35
<i>Total</i>					
Réunions	23	18	2 visio	2 visio	5 visio
Présences	125	103	19	7	42

1.2.3. L'Assemblée « Eau »

- L'Assemblée « Eau » a traité les dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
<i>Avec avis</i>	
Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS 2022-2027) – Projet de contenu du RIE (ENV.22.4.AV du 19/01)	<u>Présentations :</u> / <u>Préparation des avis :</u> consultation électronique <u>Adoption des avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Projet de 34 modifications de PASH (n°2022/01) (ENV.22.129.AV du 17/11)	
Projet d'arrêté ministériel de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable	
Laguespré D1 à VIELSALM (ENV.22.14.AV du 11/02)	<u>Présentations :</u> / <u>Préparation des avis :</u> consultation électronique <u>Adoption des avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Dolembreux D1-P3 à PRIMONT (ENV.22.105.AV du 19/09)	
Sélange P1 & G1 à MESSANCY (ENV.22.130.AV du 17/11)	
Castel D1 & PR1 et Salumont P5 à BEAURAING (ENV.22.131.AV du 17/11)	
Projet de programme wallon pour le secteur commercial de la pêche (2021-2027) (ENV.22.31.AV du 09/03)	<u>Présentation :</u> - projet de plan : M. FONTAINE (SPW ARNE) - RIE : Mmes POLART et DE CONINCK (TRACTEBEL-ENGIE) <u>Préparation de l'avis :</u> 1 visioconférence <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Projet de programme wallon de réduction des pesticides (PWRP III 2023-2027) (ENV.22.40.AV du 01/04)	<u>Avis conjoint avec le Pôle Ruralité</u> (Section « Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation ») <u>Présentation :</u> - projet de plan : Mme DEPRez et M. GODEAUX (SPW ARNE) - RIE : M. ANCIEN (STRATEC) <u>Préparation de l'avis :</u> 4 visioconférences <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et le projet d'AGW modifiant divers textes en ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (ENV.22.86.AV du 13/07)	<u>Présentation :</u> M. DELLOYE (Cabinet de la Ministre de l'Environnement) et Mme JUMEL (SPW ARNE) <u>Préparation de l'avis :</u> 2 visioconférences <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Projet de 4 ^{ème} programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA 2023-2027) (ENV.22.119.AV du 14/10)	<u>Avis conjoint avec le Pôle Ruralité</u> (Section « Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation ») <u>Présentation :</u> - projet de plan : M. BEN MENA (SPW ARNE) - RIE : Mme SIMON (STRATEC) <u>Préparation de l'avis :</u> 5 visioconférences <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité

Dossier	Information
<i>Avec avis</i>	
Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS 2022-2027) (ENV.22.124.AV du 17/11)	<p><u>Avis conjoint avec :</u> Pôles Aménagement du territoire et Ruralité « Section « Pêche », et Comité de contrôle de l'Eau</p> <p><u>Présentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de plan : MM. DE COSTER, DESTEUCO, ENGLEBERT, PONSELET (SPW ARNE) - RIE : M. GOETGHEBUER (STRATEC) <p><u>Préparation de l'avis :</u> 3 visioconférences</p> <p><u>Adoption de l'avis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - procédure électronique - unanimité
<i>Sans avis</i>	
Note d'orientation sur le cadre légal relatif aux barrages-réservoirs	<p><u>Présentation :</u> Mme DEFRISE (Cabinet du Ministre des Infrastructures)</p> <p><u>Suivi :</u> A défaut de demande d'avis officielle, le Pôle n'a pu se mettre d'accord en vue de rendre un avis d'initiative.</p> <p>Un courrier a été envoyé au Ministre Philippe HENRY relayant les remarques formulées en séance et en émettant le souhait de pouvoir être consulté ultérieurement dans le cadre de l'adoption formelle du décret relatif à la sécurité des barrages réservoirs.</p>

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Avis</i>					
	10	10	7	21	11
<i>Assemblée « Eau »</i>					
Réunions	12 (3 avec quorum)	6 (1 avec quorum)	2 visio (toutes avec quorum)	3 visio (1 avec quorum)	1 visio (avec quorum)
Présences	138	86	37	39	18
<i>Groupes de travail</i>					
Réunions	1	1	3 visio	14 visio	19 visio
Présences	11	15	43	188	226
<i>Totaux</i>					
Réunions	13	7	5 visio	17 visio	20 visio
Présences	149	101	80	227	244

1.2.4. L'Assemblée « Déchets »

- L'Assemblée « Déchets » a rendu des avis sur les 5 dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lesquels quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Projet d'AGW modifiant l'AGW du 27/02/2003 relatif aux installations de réception portuaires pour les déchets des navires et les résidus de cargaison (ENV.22.7.AV du 26/01)	<u>Présentation :</u> / <u>Discussion du projet avec le Pôle Mobilité</u> <u>Préparation de l'avis :</u> 1 visioconférence <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Projet d'AGW favorisant la hiérarchie des déchets et modifiant diverses dispositions relatives à la gestion des déchets (ENV.22.57.AV du 11/05)	<u>Présentation :</u> M. BRAHY (Cabinet de la Ministre de l'Environnement) <u>Préparation de l'avis :</u> 3 visioconférences <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - majorité (il y a eu consensus pour exprimer différents points de vue concernant 5 articles – COPIDEC et DENUO ont établi une note de minorité concernant 4 commentaires)
Avant-projet de décret relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique -2 ^{ème} lecture (ENV.22.64.AV du 31/05)	<u>Présentation :</u> M. BRAHY (Cabinet de la Ministre de l'Environnement) <u>Préparation de l'avis :</u> 2 visioconférences <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Proposition de décret modifiant les articles 2, 6 et 24 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets afin de généraliser un système de consigne en Wallonie (ENV.22.100.AV du 09/09)	<u>Présentation :</u> / <u>Préparation de l'avis :</u> 1 visioconférence <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité
Projet de plan que constituent les trois projets d'AGW déterminant les conditions sectorielles 1) des installations de regroupement ou de tri de déchets métalliques, 2) des centres de démantèlement, de dépollution de véhicules hors d'usage et de récupération de pièces de véhicules hors d'usage, 3) des centres de destruction de véhicules hors d'usage et de prétraitement des métaux ferreux et non ferreux – Projet de contenu du RIE (ENV.22.112.AV du 27/09)	<u>Présentation :</u> / <u>Préparation de l'avis :</u> consultation électronique <u>Adoption de l'avis :</u> - procédure électronique - unanimité

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
Avis					
	3	6	5	4	5
Assemblée « Déchets »					
Réunions	2 (1 avec quorum)	3 (aucune avec quorum)	3 visio (2 avec quorum)	2 visio (toutes avec quorum)	2 visio (toutes avec quorum)
Présences	30	34	40	36	33
Groupes de travail					
Réunions	3	1		10 visio	5 visio
Présences	24	10		164	91
Total					
Réunions	5	4	3 visio	12 visio	7 visio
Présences	54	44	40	200	125

1.2.5. L'Assemblée « Sols »

- L'Assemblée « Sols » n'a pas traité de dossier.
- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 4 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
Avis					
	2	0	0	0	0
Assemblée « Sols »					
Réunions	1 (pas de quorum)				
Présences	10				
Groupes de travail					
Réunions	2				
Présences	18				
Total					
Réunions	3	0	0	0	0
Présences	28	0	0	0	0

1.3. Les Assemblées conjointes

- Les Assemblées « Déchets » et « Sols » ont traité le dossiers repris dans le tableau ci-dessous, pour lequel quelques informations sont présentées.

Dossier	Information
Projet d'AGW exécutant le décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (ENV.22.25.AV du 23/02)	<u>Présentation</u> : / <u>Préparation de l'avis</u> : 1 visioconférence <u>Adoption de l'avis</u> : - procédure électronique - unanimité

- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux travaux, réunions et présences des 5 dernières années d'Assemblées conjointes.

	2018	2019	2020	2021	2022
Avis/Documents					
	0	2	0	2	1
Assemblées conjointes					
Réunions	0	2 Déchets & Sols (aucune avec quorum)	0	0	0
Présences		31			
Groupes de travail					
Nombre		2 Déchets & Sols		1 Eau & Sols 1 Déchets & Sols	1 Déchets & Sols
Réunions		2		8 visio	1 visio
Présences		25		100	16
Total					
Réunions	0	4	0	8 visio	1 visio
Présences		56		100	16

1.4. Le Bureau

- Le Bureau a réalisé les principales missions suivantes :
 - l’organisation des travaux du Pôle ;
 - la préparation de la séance d’installation du nouveau Pôle qui s’est tenue le 19/10.
- Le tableau repris ci-dessous présente quelques chiffres quant aux réunions et présences des 5 dernières années.

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Bureau</i>					
Réunions	7 (toutes avec quorum)	5 (toutes avec quorum)	14 (toutes avec quorum) dont 9 visio	11 visio (10 avec quorum)	11 visio (toutes avec quorum)
Présences	31	25	62	46	59
<i>Réunions externes</i>					
Réunions	3	2	3	1 visio	0
Présences	3	2	3	1	
<i>Total</i>					
Réunions	10	7	17 dont 10 visio	12 visio	11 visio
Présences	34	27	65	47	51

Note

- ☐ M. Olivier FLOHIMONT, Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie, est invité à participer aux réunions du Bureau, en sa qualité de représentant de la direction du CESE Wallonie auprès du Pôle.

2. Les mandats dans des organes extérieurs

- Le Pôle est représenté dans divers organes extérieurs. Les représentants y siègent au nom du Pôle et sont mandatés pour y présenter ses avis et positions.
- Les tableaux repris ci-après présentent les mandats et les représentants du Pôle.

Mandats réglementaires (voix délibérative)

Mandat	Représentants
Commission de recours concernant le droit d'accès à l'information relative à l'environnement	
	Effective : C. LAMBERT (UWE) - Suppléant : B. DECOCK (FWA) Effectif : J-F. PUTZ (CANOPEA) - Suppléante : D. DENGIS (CANOPEA) > Depuis le 24/03 [AGW du 10/06/2021 – Prise d'effet le 4/07/2021 – Mandats de 5 ans]
Commissions internationales	
- de l'Escaut	A. MALEMPREZ (SWDE)
- de la Meuse	J-P. SILAN (AIDE)
Observatoire du commerce	
	Aucun membre n'a posé sa candidature.

Mandats « discrétionnaires » (voix consultative ou observateur)

Mandat	Représentants
Comité de suivi et de sélection des projets du programme wallon de développement rural 2021-2027 (PwDR)	
Voix consultative	Effectif : O. GUILLITTE (CANOPEA) Suppléant : F. ROUXHET (Secrétariat)
Comité de suivi et de sélection des projets du programme opérationnel du Fonds européen pour le développement régional 2021-2027 (FEDER)	
Voix consultative	Effectif : C. NEVEN (UWE) > Jusqu'au 16/08 - O. GUILLITTE (CANOPEA) > Depuis le 17/08 Suppléant : F. ROUXHET (Secrétariat)
Comité de sélection des opérations d'intérêt collectif du programme wallon pour le secteur commercial de la pêche 2021-2027	
Voix consultative	Effectif : L. HENRY (Pêcheurs) Suppléant : B. SOTTIAUX (Pêcheurs)
Groupe d'experts « Permis-On-Web – Outil de remise d'avis »	
Voix consultative	F. ROUXHET (Secrétariat)
Contrats de rivière > Mandats exercés jusqu'au 19/10 (revoir Troisième partie, point 1.1., page 33)	
Voix consultative	
Amblève	G. FABRINETTI (Secrétariat)
Lesse	G. DELAITE (UVCW)
Meuse amont	G. WARNANT (IEW)
Meuse aval	J-M. STEVENS (INASEP)
Sambre	L. HENRY (Pêcheurs)
Vesdre	S. VERTONGEN (AQUAWAL)
Dendre, Dyle-Gette, Escaut-Lys, Haine, Moselle, Ourthe, Semois-Chiers, Senne > Mandats non exercés car aucun membre n'a posé sa candidature.	
Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)	
Observateur	F. ROUXHET (Secrétariat)








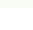
3. La publicité des avis

- Pour répondre aux dispositions du Livre I^{er} du Code de l'Environnement en ce qui concerne le droit d'accès du public à l'information en matière d'environnement, le Pôle doit mettre à la disposition du public les avis et documents produits.
- Ainsi, tous les avis font l'objet d'une publicité active via le site Internet du CESE (<http://www.cesewallonie.be/instances/pole-environnement>).

A titre d'exemple, liste des avis rendus en décembre 2022.

Les avis
Pôle Environnement

Thématique 2022 Commune Mots clés Rechercher Reset

Date	N°	Thématique	Titre	
19-12-2022	ENV.22.142.AV	Environnement	PU-Recours-6 éoliennes New Wind-Tilly-FLEURUS-SOMBREFFE-VILLERS-LA-VILLE	
19-12-2022	ENV.22.140.AV	Environnement	PUrb° -Projet mixte Samaya Sud-OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	
19-12-2022	ENV.22.143.AV	Environnement	PU-Terril-Sagrex-Trou Billefont-ANTOING	
12-12-2022	ENV.22.138.AV	Environnement	PN-ContRIE-Charte Paysagère-Vallée Attert	
12-12-2022	ENV.22.139.AV	Environnement	PdS-ContRIE-ZAEM Baillonville sud-SOMME-LEUZE	
12-12-2022	ENV.22.136.AV	Environnement	PU-6 éoliennes Engie-HOUFFALIZE Sud	
12-12-2022	ENV.22.137.AV	Environnement	PU-Sucrierie-Beneo Orafti-OREYE	
08-12-2022	ENV.22.135.AV	Aménagement du territoire	Réforme CoDT	

Annexes

Annexe 1 – Précision des missions

- Conformément à l'article 2/1, § 1^{er}, du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, le Pôle est chargé de missions de fonction consultative.

Précisions

L'article 2/1, § 2, dudit décret apporte les précisions suivantes.

- La fonction consultative est la mission consistant à remettre des avis, à formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement wallon, du Parlement wallon ou d'initiative, portant, d'une part, sur des notes d'orientation du Gouvernement wallon ou sur des textes à portée générale ou stratégique et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire.
 - Dans les cas expressément prévus par un décret ou par un arrêté, cette mission peut être obligatoire.
 - Le Gouvernement wallon peut charger le Pôle de missions supplémentaires.
 - Dans les cas expressément prévus par un décret ou un arrêté, cette mission peut être réalisée à la demande de l'autorité publique compétente.
- Conformément à l'article 2/4, § 1^{er}, alinéa 1, dudit décret, le Pôle est chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement wallon, de :

1° remettre des avis sur les projets de décret relatifs à l'environnement et à la politique de l'eau tels que visés à l'article 6, § 1^{er}, II, 1° à 4°, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, remplacé par la loi spéciale du 16 juillet 1993 et modifié par la loi spéciale du 6 janvier 2014, ...

Précisions

Thématiques visées par la loi dont mention :

- 1) La protection de l'environnement, notamment :
 - sol
 - sous-sol
 - eau
 - air contre la pollution et les agressions
 - lutte contre le bruit
- 2) La politique des déchets
- 3) La police des établissements dangereux, insalubres et incommodes sous réserve des mesures de police interne qui concernent la protection du travail
- 4) La protection et la distribution d'eau, en ce compris la réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, l'épuration des eaux usées et l'égouttage

... et sur la politique du développement durable en lien avec l'environnement ;

Précision

Voir le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie de développement durable (art. 3, 1°, alinéa 2).

2° remettre des avis dans le cadre de la planification environnementale ;

Précision

Ces missions sont visées aussi par le point 4° > voir point 4°.

3° remettre des avis sur les projets d'arrêtés réglementaires pris en exécution des dispositions des livres Ier et II du Code ainsi que dans les autres cas prévus par celui-ci et sur les projets d'arrêtés réglementaires pris en vertu du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets, à l'exception des arrêtés d'exécution des chapitres V et X de ce décret ;

4° réaliser les tâches qui lui sont confiées par les livres I^{er} et II du Code ;

Livre I^{er} - Parties décrétales et réglementaires, et législations connexes

Type de dossier	Article
Partie III - Information, sensibilisation et participation du public en matière d'environnement	
<i>Mandats</i>	
Commission de recours pour le droit d'accès à l'information en matière d'environnement	D.20.3, § 1 ^{er} , 4 ^o
Comité d'accompagnement relatif à la reconnaissance des associations environnementales	D.28-17, § 3, 6 ^o
<i>Incidences transfrontières</i>	
Plans et programmes	R.41-8
Projets	R.41-9, § 3
Partie IV - Planification environnementale	
<i>Chapitre II - Rapport sur l'état de l'environnement wallon</i>	
Consultation et discussion en table ronde avec le CESE	D.35
Note de synthèse	
Note de prospective	
<i>Chapitre III - Plan d'environnement pour le développement durable</i>	
<i>Chapitre IV - Programmes sectoriels et plans de gestion de bassin hydrographique</i>	
Plan de gestion des déchets	D.46 et 47 et D.40 à 45
Programme d'action pour la qualité des sols	
Programme d'action pour la protection de la nature	
Programme wallon de réduction des pesticides	
Plan de gestion du bassin hydrographique wallon	D.46 et 47, et Livre II, D.26 et suivants
Partie V - Evaluations des incidences sur l'environnement	
<i>Chapitre 2 - Plans et programmes</i>	
Exemption de RIE	D.53, §§ 1 ^{er} et 2
Projet de contenu RIE	D.56, § 4
Projet de plan/programme	D.57, § 3
<i>Chapitre 3 - Projets privés et publics</i>	
Agrément des auteurs d'EIE	R.65
Proposition au Ministre de l'Environnement d'avertir un auteur d'EIE	R.70
Participation aux réunions d'information préalable	R.41-3
Obtention de toute information sur la demande de permis et sur le déroulement de l'EIE, auprès des autorités publiques concernées, du demandeur et de la personne qui réalise l'EIE	D.72
Contenu de l'EIE	R.57
Notification du choix d'auteur d'EIE	R.72
Projet et EIE	R.82
Plans modificatifs (et compléments corollaires d'EIE)	Décret PE- Art. 93, § 3
Recours	Arrêté « Procédure PE » - Art. 52
Demander au demandeur et à l'auteur d'EIE des informations complémentaires sur l'EIE ou son contenu	R.82
Concertation administrative	Arrêté « Procédure PE » - Art. 14 à 17 et 42 à 45
Partie VI - Conventions environnementales	
	D.86, § 3, al. 5

Livre II - Partie décrétable - Partie II. Gestion intégrée du cycle de l'eau

Type de dossier	Article
Titre I^{er} - Districts, bassins et sous-bassins hydrographiques	
Chapitre 3 - Autorité compétente	
Information des travaux et études de la plate-forme de coordination pour la mise en œuvre des dispositions du livre.	D.11, § 5
Titre III - Objectifs environnementaux	
Recours de l'autorité de bassin à diverses dispositions	D.22, § 10
Titre IV – Action de coordination	
Chapitre 1 - Programme de mesures	
Chapitre 2 - Plan de gestion	
Projets de calendrier et de programme de travail	D.26, § 4
Synthèse provisoire des questions importantes	D.27, § 4
Projets de plans de gestion et de programme de mesures	D.28, § 4
Titre V – Cours d'eau	
Chapitre V - Dispositions relatives à l'évaluation et la gestion des risques d'inondations	
Plan de gestion des risques d'inondation	Livre I ^{er} , D.53-7 et D.55 à 61
Titre VII – Protection de l'eau	
Chapitre 1^{er} - Protection des eaux de surface	
Désignation, modification et délimitation des « zones de protection »	D.156, § 1 ^{er} , alinéa 3
Fixation de valeurs impératives et des valeurs guides	D.156, § 1 ^{er} , alinéa 4
Désignation et délimitation de zones d'amont dans lesquelles les eaux de surface doivent être conformes à certaines valeurs paramétriques	D.156, § 2

Livre II - Partie réglementaire

Type de dossier	Article
Mandat	
Commission internationale de l'Escaut (CIE)	R.36
Commission internationale de la Meuse (CIM)	
Création d'un contrat de rivière	R.51, § 2
Communication des résultats de la surveillance	
Fixation des normes de qualité environnementale pour les substances prioritaires et certains autres polluants dans les eaux de surface	R.95-7, § 4
Notification annuelle, avant le début de la saison balnéaire, de toutes les eaux identifiées comme eaux de baignade, y compris les raisons de toute modification par rapport à l'année précédente.	R.116, § 2

5° remettre des avis sur les projets de classification des terrils, tel que prévu par le décret du 9 mai 1985 relatif à la valorisation des terrils ;

6° remettre les avis tels que prévus aux articles D.II.3, 7, 12, 47, 48, 49, 51 et 52, D.VIII.5 et 33 du CoDT.

Type de dossier	Article
Schéma de développement du territoire	
Propositions d'objectifs régionaux	D.II.3
Contenu du RIE	D.VIII.33, § 4
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	D.VIII.30
Projet	D.II.3
Révision	D.II.4
Plan de secteur	
Réunion d'information préalable	D.VIII.5
Demande de révision à l'initiative de la commune	D.II.47, § 2
Demande de révision à l'initiative d'une personne physique, morale, privée ou publique	D.II.48, § 4
Exemption de RIE	D.VIII.31 et D.II.47, § 2
Contenu du RIE	D.VIII.33, § 4
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	D.VIII.30
Projet à l'issue du RIE	D.II.49, § 2
Projet d'initiative communale et RIE, après l'enquête publique	D.II.49, §§ 6 et 8
Projet d'initiative non communale et RIE, après l'enquête publique	D.II.49, §§ 7 et 8
Révision accélérée : zone d'enjeu régional sans compensation	D.II.51, § 2
Révision accélérée : zone d'enjeu communal sans compensation ou révision de plan de secteur ne nécessitant pas de compensation	D.II.52, § 3
Procédure Plan-permis	D.II.49, § 6 ou 7
Schéma de développement pluricommunal	
Contenu du RIE	D.VIII.33, § 4
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	D.VIII.30
Projet	D.II.12
Projet réduit (non adoption par une des communes)	D.II.7
Révision	D.II.13
Schéma de développement communal	
Contenu du RIE	D.VIII.33, § 4
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	D.VIII.30
Projet	D.II.7
Révision	D.II.8
Schéma d'orientation local	
Exemption de RIE	D.VIII.31, § 4
Contenu du RIE	D.VIII.33, § 4
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	D.VIII.30
Projet	D.II.12
Site à réaménager et site de réhabilitation paysagère et environnementale	
Exemption de RIE	Circulaire ministérielle du 10/08/2020
Contenu du RIE	
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	
Avant-projet de périmètre	
Périmètre de remembrement urbain	
Exemption de RIE	Circulaire ministérielle du 29/06/2020
Contenu du RIE	
Information de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du RIE	
Avant-projet de périmètre	

- Outre les missions spécifiques précitées, le Pôle est chargé d'effectuer toute autre mission qui lui serait confiée par décret ou arrêté.

Type de dossier	Référence légale	
	Elaboration	Evaluation des incidences
<i>Plans d'aménagement forestier</i>	Code forestier - Article 59	Livre I ^{er} du Code de l'Environnement Articles D. 52 à 61
<i>Aménagements fonciers ruraux</i>	Code wallon de l'Agriculture - Article 272	
<i>Parcs naturels</i>	Décret du 16/07/1985 relatif aux parcs naturels - Article 4, § 3	
<i>Implantations commerciales</i>	Décret du 5/02/2015 relatif aux implantations commerciales	
📁 Projet de schéma régional de développement commercial	Art. 13, § 3	
📁 Projet de schéma communal de développement commercial	Art. 19, § 5	
<i>Plans urbains de mobilité</i>	Décret du 1/04/2004 relatif à la mobilité et l'accessibilité locales	
📁 Exemption de RIE		Art. 28, alinéa 1 ^{er}
📁 Projet de contenu du RIE		Art. 29, alinéa 2
📁 Projet		Art. 6, § 2

Annexe 2 – Listes des avis rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement en 2022 (113)

Note : Les dossiers ayant fait l'objet d'une audition de l'auteur du document d'évaluation environnementale et/ou du demandeur sont marqués d'un astérisque (*).

a) Projets soumis à EIE (64)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
<i>Catégorie 1 – Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs (13)</i>		
17/01	5	Permis unique - Création (phase 1) d'un projet mixte après démolition et assainissement de l'ancien site industriel « Eurofondrie » à GEMBLoux * <i>Note</i> : <i>Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
24/01	9	Permis unique - Transformation du site « Henricot 2 - Court village » (Phase 2) à COURT-SAINT-ETIENNE *
	10	Permis d'urbanisme - Création d'une infrastructure hôtelière « Domaine des Hautes Fagnes », rue des Charmilles à WAIMES
31/01	11	Permis unique - Création d'un nouveau quartier de type parc habité « Parc d'Enhaive » à Jambes (NAMUR) *
14/02	16	Permis unique - Réaménagement de l'ancien camping du Lac en village de vacances à NEUFCHATEAU *
	20	Permis d'urbanisme - Restauration du monument classé, l'aménagement d'espaces publics et la création de logements sur le site des anciens Charbonnages du Hasard de Cheratte à VISE *
21/02	24	Permis d'urbanisme de construction groupée - Création de logements rue de la Croisette et route de Champion à Warêt-la-Chaussée (EGHEZEE) *
11/04	45	Permis d'urbanisation - Création d'un projet mixte au lieu-dit « Chenêt-Vévy » à BASTOGNE *
23/05	62	Permis unique - Renouvellement et la régularisation d'un circuit permanent de sport moteur sur le site de Chemin Lutun à COMINES-WARNETON *
15/06	71	Permis d'urbanisation - Création de logements rue du Paquis à Halanzy (AUBANGE) *
29/06	78	Permis d'urbanisation - Création du parc résidentiel de week-end du Rahet à Fronville (DURBUY et HOTTON) *
16/08	88	Permis unique - Création du nouveau stade ZebrArena du Royal Charleroi Sporting club (RCSC) à Marchienne-au-Pont (CHARLEROI) *
19/12	140	Permis d'urbanisation - Création du projet mixte « Samaya sud » sur l'ancien site Benelmat à OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE *
<i>Catégorie 2 – Projets d'infrastructures, en ce compris le transport et les communications (5)</i>		
06/05	55	Permis unique - Renouvellement des activités de l'aéroport de Liège et la régularisation urbanistique d'un parc à conteneurs et des infrastructures liées à l'activité de nettoyage et de dégivrage des avions (Liège Airport) à GRACE-HOLLOGNE*
22/06	74	Permis unique - Création du complexe hospitalier régional centre sud (CHR-CS), d'une station d'épuration et aménagement d'un échangeur autoroutier à Houdémont (HABAY)*
13/07	84	Permis d'urbanisme - Construction d'une écluse dite « Seine-Escaut Est » sur le site éclusier d'Obourg à MONS*
19/09	106	Permis unique - Construction d'une écluse sur le canal Charleroi-Bruxelles et renouvellement des activités d'une centrale hydroélectrique à Marchienne-au-Pont (CHARLEROI)*
19/09	107	Permis unique - Construction d'une écluse sur le canal Charleroi-Bruxelles et renouvellement des activités d'une centrale hydroélectrique à Gosselies (CHARLEROI)*

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (17)		
02/03	27	Permis unique - Implantation d'une éolienne (Aspiravi) au nord de la N4 à ASSESSE * <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
21/03	36	Permis unique - Création d'un parc de 3 éoliennes (Storm50 et Aspiravi) à Celles (DINANT et HOUYET) *
30/03	39	Permis unique - Création d'un parc de 3 éoliennes (Storm51&Aspiravi) à Mabompré (BASTOGNE et HOUFFALIZE) *
04/04	43	Permis unique - Création d'un parc de 4 éoliennes (EDP Renewables Belgium) à Loncée (GEMBLOUX) *
27/04	53	Permis unique - Création d'un parc de 5 éoliennes (New Wind) entre le lieu-dit « Bruyère Madame » et le village de Promelles, à Glabais (GENAPPE) *
13/06	72	Permis unique - Création d'un parc de 5 éoliennes (New Wind) de part et d'autre de l'autoroute E313 au nord de Boirs à Glons et Roclenge-sur-Geer (BASSENGE) *
04/07	79	Permis unique - Création d'un parc de 6 éoliennes (New Wind) à Tilly (FLEURUS, SOMBREFFE et VILLERS-LA-VILLE) *
	81	Permis unique - Création d'un parc de 5 éoliennes (New Wind) à Gonoy (METTET et PROFONDEVILLE) *
31/08	97	Permis unique - Création d'un parc de 8 éoliennes (Alternative Green) dans la plaine agricole entre Baudecet et Walhain-Saint-Paul (GEMBLOUX et WALHAIN) *
14/09	102	Permis unique - Création d'un parc de 4 éoliennes (Elicio) à Sibret (VAUX-SUR-SÛRE) *
26/09	109	Permis unique - Implantation d'une éolienne (Eneco Wind) à Leffe (DINANT)* <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
10/10	117	Permis unique visant la création d'un parc de 3 éoliennes (Aspiravi) le long de l'E25 à LÉGLISE *
24/10	122	Permis unique - Création d'un parc de 3 éoliennes (EDF Luminus) à Emines (LA BRUYERE) *
	123	Permis unique - Création d'un parc de 5 éoliennes (Electrabel) à Luttre (PONT-A-CELLES) *
14/11	127	Permis unique - Création d'un parc de 6 éoliennes (Storm 60) à QUÉVY *
28/11	134	Permis unique - Création d'un parc de 10 éoliennes (WattElse) à Bovigny (GOUVY) *
12/12	136	Permis unique - Création d'un parc de 6 éoliennes (Engie Electrabel) à HOUFFALIZE Sud *
Catégorie 5 – Processus industriels de transformation de matières (10)		
09/03	28	Permis unique – Renouvellement et extension d'un abattoir de bovins et chevaux (Euro Meat Group) à MOUSCRON *
	29	Permis unique – Augmentation de la production journalière de bière de la brasserie d'Achouffe à HOUFFALIZE *
14/03	32	Permis d'environnement – Maintien des activités de l'usine de fabrication de verre plat (AGC Glass Europe) à Moustier (JEMEPPE-SUR-SAMBRE) *
30/03	38	Permis unique – Création d'une usine de fabrication de plomb (Enviro Belgium) à partir de matériaux recyclés à MONS *
29/04	52	Permis unique – Régularisation et extension des activités d'une entreprise de produits dérivés de la pomme-de-terre (Ecofrost) à PERUWELZ *
09/06	69	Permis unique – Renouvellement, modification et extension des activités de la cimenterie d'Obourg (Holcim Belgique et Géocycle) à MONS *
21/06	76	Permis unique – Renouvellement, régularisation et extension des activités d'une usine de transformation de pomme de terre (Mydibel) et des entités connexes à MOUSCRON *
26/09	110	Permis unique – Renouvellement des activités d'un atelier de fabrication et d'impression d'emballages en matière plastique par héliogravure (Amcor Flexibles Monceau) à Monceau-sur-Sambre (CHARLEROI) *
09/11	125	Permis unique – Renouvellement et extension des activités de Magnée Enrobés à SOUMAGNE* <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
12/12	137	Permis unique – Renouvellement et augmentation des capacités de production des activités de transformation de chicorée de la sucrerie BENEIO-Orafti à OREYE *

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
Catégorie 6 – Gestion des déchets (4)		
21/03	37	Permis unique – Renouveau et extension d'une activité de regroupement, tri et prétraitement de déchets inertes, de déchets de construction/ démolition en mélange contenant des déchets dangereux et non dangereux et de terres polluées ainsi que la régularisation de diverses installations (Recytour) à Havinnes (TOURNAI) *
09/06	67	Permis unique – Remblayage partiel par des terres exogènes de la carrière Calcaires de/à FLORENNES *
14/09	101	Permis unique – Réhabilitation et sécurisation de deux carrières par remblaiement et contre-talutage de parois au lieu-dit « Au Boyou » à Heure-le-Romain (OUPEYE) *
19/12	143	Permis unique - Création d'une butte (terril) de terres de découverte et de stériles d'extraction provenant des carrières d'Antoing (SAGREX) au lieu-dit « Trou Billemont » à ANTOING *
Catégorie 8 – Permis liés à l'exploitation agricole (1)		
22/08	94	Permis unique – Renouveau de l'exploitation bovine et caprine (Chèvrerie du Try Moussoux) et mise en place d'un nouveau digesteur à PHILIPPEVILLE *

b) Plans modificatifs et compléments corollaires d'EIE (3)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
Catégorie 3 – Mines et carrières (1)		
16/08	89	Permis unique – Réaménagement et extension des Carrières Unies de Prophyre (CUP) dans le cadre du projet « Lessines 2020 » à LESSINES
Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (2)		
Permis unique visant la création de parcs éoliens		
21/02	23	3 éoliennes (WE Chimay) à CHIMAY *
19/04	49	5 éoliennes (IDEA) dans la ZAE de Ghlin-Baudour nord à MONS *

c) Recours (11)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
Catégorie 1 – Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs (1)		
22/06	77	Permis d'environnement – Location de kayaks (Dinant Tourisme et Pitance) à Anseremme (DINANT et HOUYET) <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (10)		
Permis unique visant la création de parcs éoliens		
04/04	41	3 éoliennes (Air éolienne des Nutons) sur l'aire autoroutière des Nutons sur l'E25 à Mont (HOUFFALIZE)*
12/04	46	5 éoliennes (Luminus) à Achet (HAMOIS)*
	47	5 éoliennes (New Wind) à Renlies (BEAUMONT) (Renlies 2)
19/04	50	10 éoliennes (Electrabel) à LOBBES et MERBES-LE-CHÂTEAU*
18/05	60	4 éoliennes (EE Erquelines) à Grand-Reng (ERQUELINNES)*
13/07	82	3 éoliennes (New Wind) à Baileux (CHIMAY)*
16/08	93	5 éoliennes (New Wind) à Renlies (« Renlies 2 ») (BEAUMONT) – Compléments
22/08	95	3 éoliennes (WE Chimay) à CHIMAY
19/10	120	6 éoliennes (Windvision) au lieu-dit « Quatre-Chins » à Esplechin (TOURNAI)*
19/12	142	6 éoliennes (New Wind) à Tilly (FLEURUS, SOMBREFFE et VILLERS-LA-VILLE)

d) Révisions du plan de secteur (22)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
<i>Demande de révision (6)</i>		
10/01	1	PdS de Liège – Inscription de 2 zones d’habitat, une zone de parc, une zone d’activité économique mixte au sein du périmètre « Chênée-Vesdre » ainsi que le déclassement de la route de liaison régionale (N61) au niveau du quai Henri Borguet à LIÈGE*
04/04	42	PdS de Bastogne – Inscription d’une zone d’activité économique mixte en extension du parc de Poteau de Morhet à VAUX-SUR-SURE *
09/05	56	PdS de Namur et Huy-Waremme – Inscription de zones d’activité économique mixte en extension du parc d’activité économique Mecalys à ANDENNE, FERNELMONT, HERON*
09/06	68	PdS de Wavre-Jodoigne-Perwez – Inscription d’une zone d’activité économique industrielle, d’une zone naturelle, d’une zone agricole et l’abrogation du SOL « Sablière » à MONT-SAINT-GUIBERT*
09/11	126	PdS de Dinant-Ciney-Rochefort – Inscription d’une zone d’habitat à caractère rural et d’une zone de services publics et d’équipements communautaires dans le village de Warnant (ANHEE)*
23/11	132	PdS du Sud-Luxembourg – Inscription d’une zone d’extraction et d’une zone de dépendance d’extraction en extension des carrières Emond et AGG au lieu-dit « Les Rassats » à Fontenoille (FLORENVILLE)*
<i>Contenu du RIE (7)</i>		
17/01	6	PdS de Liège – Inscription d’une zone d’extraction en extension de la carrière du Romont à Eben-Emael (BASSENGE)
14/02	17	PdS de Dinant-Ciney-Rochefort – Inscription d’une zone d’extraction devenant une zone verte et de deux zones de dépendances d’extraction, en extension de la carrière Marteau Thomas à Evrehailles (YVOIR)
	18	PdS de Dinant-Ciney-Rochefort et Bertrix-Libramont-Neufchâteau – Inscription d’une zone de dépendances d’extraction et d’une zone d’extraction, en extension de la carrière des Limites à Ave-et-Auffe (ROCHEFORT et WELLIN)
12/04	48	PdS de Dinant-Ciney-Rochefort – Inscription d’une zone d’extraction sur le site de la carrière de la Boverie à ROCHEFORT
19/04	51	PdS de Mouscron-Comines – Inscription d’une zone d’extraction et d’une zone de dépendances d’extraction destinées à permettre la poursuite des activités de production de matériaux de construction de la S.A. « Briqueteries de Ploegsteert » à COMINES-WARNETON
14/09	103	PdS de Nivelles – Extension d’une zone d’activité économique mixte au lieu-dit « Parc de l’Alliance » à BRAINE-L’ALLEUD et COURT-SAINT-ETIENNE
12/12	139	PdS de Dinant-Ciney-Rochefort – Inscription d’une zone d’activité économique mixte en extension du parc d’activité économique de Baillonville-sud à SOMME-LEUZE
<i>Analyses préalables et rédaction du RIE (9)</i>		
07/02	13	PdS de Philippeville-Couvin – Inscription d’une zone d’extraction en extension de la carrière dite « Les Petons » à PHILIPPEVILLE et WALCOURT > 2 ^{nde} information *
14/02	21	PdS de Liège – Inscription d’une zone d’enjeu communal et désinscription d’une route de liaison régionale – 2 ^{nde} information *
18/05	59	PdS de Bertrix-Libramont-Neufchâteau – Inscription d’une zone d’habitat à caractère rural au lieu-dit « Grand-Pachy » à TELLIN > 1 ^{ère} information *
23/05	63	PdS de Bertrix-Libramont-Neufchâteau – Inscription d’une zone de dépendances d’extraction et d’une zone d’extraction, devenant au terme de l’exploitation une zone naturelle, en extension de la carrière du Grand Babinay à BERTRIX et HERBEUMONT > 2 ^{nde} information *
13/07	83	PdS de Malmedy-Saint-Vith – Inscription d’une zone de dépendances d’extraction et de zones d’extraction en vue de l’extension de la carrière de la Bouhaye à Faymonville (WAIMES) > 2 ^{nde} information *
	85	PdS de Mons-Borinage – Inscription d’une zone d’enjeu régional destinée à développer le parc animalier Pairi Daiza à BRUGELETTE > Complément : analyse d’une alternative 3*
19/09	108	PdS de Bertrix-Libramont-Neufchâteau – Inscription d’une zone d’activité économique mixte au carrefour giratoire de Menuchenet à BOUILLON et PALISEUL > 2 ^{nde} information
05/10	113	PdS de Wavre-Jodoigne-Perwez – Inscription d’une zone d’activité économique mixte à HÉLÉCINE > 2 ^{nde} information *

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
<i>(suite) Analyses préalables et rédaction du RIE</i>		
19/10	121	PdS de Huy-Waremme – Inscription d’une zone de dépendances d’extraction et de deux zones d’extraction en extension de la carrière Belle Roche Sablar à SPRIMONT > 1 ^{ère} information*

e) **Autres documents d'aménagement du territoire (17)**

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
<i>Schéma de développement communal – Contenu du RIE (2)</i>		
16/08	90	MARCHE-EN-FAMENNE
	92	CHAUDFONTAINE
<i>Schéma d'orientation local – Contenu du RIE (4)</i>		
09/03	30	n°14 dit « Centre de Thorembois-Saint-Trond » à PERWEZ
14/03	33	Développement de la ZACC n°1 dite « Driesch II » à AUBEL
22/06	75	« Chaussée de Dottignies » (ancien PCA n°4) à MOUSCRON
22/08	96	« Vieille Montagne » à GRÂCE-HOLLOGNE
<i>Schéma d'orientation local – Projet et RIE (3)</i>		
26/09	111	ZACC n°2 dite « Saint-Joseph » à VIRTON *
10/10	118	ZACC Sud-Est à Sibret (VAUX-SUR-SURE) *
14/11	128	ZACC n°1 dite « Driesch II » à AUBEL *
<i>Plan communal d'aménagement – Projet et RIE (4)</i>		
14/02	19	Extension du parc Créalys aux Isnes (GEMBOLOUX)*
21/02	22	Extension de la zone d'activité économique de Our à PALISEUL*
01/06	65	Révision du PdS de Bertrix-Libramont-Neufchâteau afin de créer un parc d'activité économique à Longlier (NEUFCHÂTEAU)*
04/07	80	Extension du parc d'activité économique Saint-Donat à METTET*
<i>Site à réaménager – Contenu du RIE (3)</i>		
02/05	54	BA53 dit « Caserne militaire de Bastogne » à BASTOGNE
15/06	70	NA167 dit « Caserne Dewispelaere (Génie) » à Jambes (NAMUR)
05/10	114	MB29 dit « Brasserie du Peuple, bureau de contrôle des recettes fiscales, magasins Hubo et Carrefour » à DOUR
<i>Site à réaménager – Projet et RIE (1)</i>		
28/11	133	AV59 dit « Fabrication de produits en béton (Krebling) » à MESSANCY*

f) Plans d'aménagement forestier (5)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
<i>Projet de RIE (1)</i>		
24/01	8	Bois communaux de/à YVOIR
<i>Projet de plan et RIE (4)</i>		
10/01	2	Bois communaux de Neufchâteau à HERBEUMONT, LEGLISE & NEUFCHÂTEAU
	3	Bois communaux de/à HABAY
31/01	12	Bois communaux de Sombreffe à FLEURUS, LIBIN, SAMBREVILLE & SOMBREFFE
02/03	26	Bois communaux de/à ESNEUX

g) Parcs naturels (3)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
Projet de contenu du RIE des chartes paysagères de parcs naturels		
14/03	34	Gaume
	35	Burdinale-Mehaigne
12/12	138	Vallée de l'Attert

h) Autres (2)

Date	Référence (ENV.22.***.AV)	Dossier
01/06	66	Modification du plan relatif à la liaison fluviale à grand gabarit Seine-Escaut de 2012 - Projet de contenu du RIE
16/08	91	Schéma communal de développement commercial de FLERON – Projet de contenu du RIE

Annexe 3 – Listes des avis non rendus en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement en 2022 (174)

a) Projets soumis à étude d'incidences sur l'environnement (61)

<i>Catégorie 1 – Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs (26)</i>	
Permis d'urbanisme	
	Création de logements, rue du Vieux cimetière à ANDERLUES
	Démolition et création de logements en zone de loisirs à Ny (HOTTON)
	Création de logements rue Basse-Hermalle à Hermalle-sous-Argenteau (OUPEYE)
	Création de logements rue Fût Voie à Vivegnis (OUPEYE)
Permis d'urbanisme de constructions groupées	
	Création de logements rue de l'Amitié à Milmort (HERSTAL)
	Création de logements rue St-Denis à Waha (MARCHE-EN-FAMENNE)
	Projet mixte dans le cadre de la phase I de la réhabilitation de l'ancienne sablière à Bouge (NAMUR) <i>Note : Dossier reçu à deux reprises.</i>
	Création de logements rue Haute (Prologe) à REMICOURT
	Création de logements « Vivagora » à WALHAIN
Permis d'urbanisation	
	Modification d'un projet mixte entre les rues du Pont Marion et du Point du jour et la chaussée de Thuin à Mont-sur-Marchienne (CHARLEROI)
	Création de logements rue du Petit Champ à Gentinnes (CHASTRE)
	Création de logements rue de l'Avedelle à Marche-lez-Ecaussinnes (ECAUSSINNES)
	Création de logements à Wainage – Fontenelle (FARCIENNES)
	Création de logements aux Awirs à FLEMALLE
	Création de logements rue de Bedauwe à Grand-Manil (GEMBLOUX)
	Création de logements rues Mavis et A. Materne à GRACE-HOLLOGNE
	Création de logements au lieu-dit « Croix-St-Jean », rue du Pachy à ROCHEFORT
	Création de logements entre les rues du Hangar, Saint-Paul, Grande Bruyère et des Wallons à WELKENRAEDT
Permis intégré	
	Création d'un projet mixte chaussée de Thuin à Mont-sur-Marchienne (CHARLEROI)
	Extension d'un Intermarché rue Chaussée à FONTAINE-L'EVEQUE
Permis unique	
	Renouvellement avec régularisation urbanistique d'une enseigne publicitaire de la SABCA à Gosselies (CHARLEROI)
	Reconversion de l'ancien site pétrochimique BASF à Feluy (ECAUSSINNES et SENEFFE)
	Création de logements « La Croisée des Champs » à GEMBLOUX
	Création d'un terrain dédié à la pratique de la moto tout terrain au lieu-dit des Longs-Sarts à LIERNEUX
	Création de logements à MONS <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
Permis d'environnement - Création d'un terrain de quad sur le site du centre scolaire de Berlaymont à WATERLOO	
<i>Catégorie 2 – Projets d'infrastructures, en ce y compris le transport et les communications (5)</i>	
Permis d'urbanisme	
	Création d'une nouvelle liaison souterraine (ELIA) entre Ruien et Chièvre (FRASNES-LEZ-ANVAING)
	Renforcement de la liaison électrique aérienne (Elia) entre Gramme et Rimièrre à HUY, MODAVE, NANDRIN, NEUPRE
	Création d'une nouvelle écluse et agrandissement du bassin de virement existant sur le canal Charleroi-Bruxelles (projet Seine-Escaut) à Viesville (PONT-A-CELLES)
Permis unique	
	Transformation d'un poste haute tension et modification du tracé du dernier tronçon de la ligne aérienne Mouscron-Dottignies-Blandain (MOUSCRON) <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
	Démolition, reconstruction et exploitation du « Parking CHR » à NAMUR
<i>Catégorie 3 – Mines et carrières (1)</i>	
Permis unique - Renouvellement et régularisation des activités de la sablière du Foriest Soweda ainsi que le remblayage et le réaménagement par la suite à BRAINE-L'ALLEUD	

Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (14)	
Permis unique visant des projets éoliens	
	6 éoliennes (New Wind) le long de l'autoroute E313 Liège-Hasselt à Glons (BASSENGE et JUPRELLE)
	3 éoliennes (Windvision) à BOUSSU
	Régularisation des travaux de construction d'un parc de 6 éoliennes (Solano Wind) à l'est de la N4 à Pessoux, CINEY
	3 éoliennes (Eoly Energy) au nord de l'autoroute A8/E429 à FRASNES-LEZ-ANVAING
	Repowering de 6 éoliennes (Les vents de l'Ornoi) à GEMBLOUX et SOMBREFFE
	1 éolienne (Luminus) en extension du parc existant à Spy (Spy 5), JEMEPPE-SUR-SAMBRE <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
	2 éoliennes (Luminus) sur la plaine agricole au nord de l'E19 en extension du parc existant de 5 éoliennes à Ville-s/Haine (LE ROEULX)
	Régularisation de 9 éoliennes (Greensky) à Racour (LINCENT)
	3 éoliennes (Engie-Eoly) dans le zoning de Nivelles sud à Monstreux (NIVELLES)
	4 éoliennes dites « Moulins du Buisenet » (IPALLE-CLEF) à PÉRUWELZ
	1 éolienne (W3 Engergy) dans le parc industriel, zone B à Feluy (SENEFFE) <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
	3 éoliennes (Storm 34) à Rumillies (TOURNAI)
	2 éoliennes (Spi/Luminus) à VILLERS-LE-BOUILLET
	1 éolienne (Electrabel) sur le site industriel de Knauf Insulation à VISE
Catégorie 5 – Processus industriels de transformation de matière (9)	
Permis d'environnement	
	Renouvellement d'un dépôt d'hydrocarbures et d'une station-service publique (COMFORT ERNERGY) à BASTOGNE
	Maintien en activité de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège à LIEGE
	Renouvellement de l'activité d'électrozingage HP5 d'ArcelorMittal sur le site de/à MARCHIN
	Renouvellement et l'extension des installations et dépôts d'une entreprise de formulation de polyuréthane (Systemhouse) à MOUSCRON
	Renouvellement des activités de GlaxoSmithKline Biologicals à Rixensart (WAVRE)
	Renouvellement des activités de transbordement et de stockage d'une entreprise de transports routiers (XPO Logistics) à WELKENRAEDT
Permis unique	
	Régularisation, renouvellement et extension des activités d'un établissement d'impression de matériaux d'emballage (CIREPA) à Ghislenghien (ATH)
	Maintien en activité d'un dépôt pétrolier et l'extension de ses bureaux (Le Numéro 1 sprl) à LES BONS VILLERS
	Renouvellement et extension des activités de galvanisation de l'entreprise Galvaco à Warzée (OUFFET)
Catégorie 6 – Gestion des déchets (3)	
Permis d'environnement – Création d'un crématorium pour animaux domestiques (Crema-Dignity) à Droixhe (LIEGE)	
Permis d'environnement - Renouvellement des activités d'un crématorium pour animaux (Cremanima Respect) à SOMBREFFE	
Permis unique - Renouvellement des activités et extension d'un centre de regroupement et de tri de déchets (Ets. HUBLET) à FLOREFFE	
Catégorie 7 – Gestion de l'eau (1)	
Permis d'environnement - Maintien en activité de la station d'épuration du zoning agro-alimentaire d'Aubel (EPUR'AUBEL) à AUBEL	
Catégorie 8 – Permis liés à l'exploitation agricole (2)	
Permis d'environnement - Régularisation d'une exploitation agricole bovine et avicole (Graindorge-Dozot) à ASSESSE	
Permis unique - Renouvellement des activités et extension d'une exploitation bovine (Lesgardeur) à Ourt (LIBRAMONT)	

b) Plans modificatifs et complément corollaire d'étude d'incidences (6)

<i>Catégorie 1 – Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs (5)</i>	
Permis d'urbanisme	Transformation et création de logements avenue du Chêne à VERVIERS
Permis d'urbanisme de constructions groupées	Création de logements rue de la Haxe et rue du Broux à Hermée (OUPEYE) « Au fil de l'Aulne » - Création de logements (SOTRABA) à Gozée (THUIN)
Permis d'urbanisation	Création de logements entre les rues du Hangar, Saint-Paul, Grande Bruyère et des Wallons à WELKENRAEDT
Permis unique	Création (1 ^{ère} phase) d'un projet mixte après démolition et assainissement de l'ancien site industriel « Eurofondrie » à GEMBLOUX
<i>Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (1)</i>	
Permis unique - Implantation d'une éolienne (EDP Renewables Belgium) en extension du parc de 4 éoliennes de Grandrieu à SIVRY-RANCE	

c) Recours (14)

<i>Catégorie 1 – Aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs (1)</i>	
Permis d'environnement - Création d'un terrain de quad sur le site du centre scolaire de Berlaymont à WATERLOO	
<i>Catégorie 4 – Processus industriels relatifs à l'énergie (11)</i>	
Permis unique visant des projets éoliens	
	5 éoliennes (New Wind) de part et d'autre de l'autoroute E313 au nord de Boirs à Glons et Rocleng-sur-Geer (BASSENGE)
	3 éoliennes (Storm51&Aspiravi) à Mabompré (BASTOGNE et HOUFFALIZE)
	8 éoliennes (Aspiravi) entre les rues des Quinze Bonniers et de l'Etat à CHASTRE
	1 éolienne (Luminus) pour les Câbleries namuroises à FERNELMONT <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
	Repowering – 6 éoliennes (Vents de l'Ornoi) à GEMBLOUX et SOMBREFFE
	4 éoliennes (Elicio) à JEMEPPE-SUR-SAMBRE et SAMBREVILLE
	11 éoliennes (Green Tech Wind) le long de la E42 à Ster-Francorchamps (STAVELOT)
	6 éoliennes (Electrabel) le long de la Via Nova à TROIS-PONTS
	1 éolienne (Aspiravi+Storm) « Forêt de Freyr » à Remichampagne (VAUX-SUR-SÛRE)
	1 éolienne (Luminus) à Nives (VAUX-SUR-SÛRE) <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
	1 éolienne (Electrabel) sur le site industriel de Knauf Insulation à VISE <i>Note : Projet de classe 2 soumis à EIE.</i>
<i>Catégorie 6 – Gestion des déchets (1)</i>	
Permis unique - Création d'une centrale biomasse bois B (GBES) à Corbais (MONT-SAINT-GUIBERT)	
<i>Catégorie 8 – Permis liés à l'exploitation agricole (1)</i>	
Permis unique - Renouvellement et extension de l'exploitation bovine « Ferme de Pesesse » (Tindemans, Van Eynde) à Pessoux (CINEY)	

d) Révisions du plan de secteur (9)

<i>Demande de révision (1)</i>
PdS de Tournai-Leuze-Péruwelz - Extension des parcs « Leuze Europe » et « Vieux-Pont » à LEUZE-EN-HAINAUT
<i>Contenu du RIE (1)</i>
PdS de Nivelles - Inscription d'une zone d'habitat à caractère rural au lieu-dit « Camping de Huleu » à ITTRE
<i>Analyses préalables et rédaction du RIE (5)</i>
PdS de Malmédy-Saint-Vith - Inscription d'une zone de dépendances d'extraction et d'une zone d'extraction sur le site des carrières de la Warche à MALMEDY > 1 ^{ère} information
PdS de Huy-Waremme - Inscription de zones d'extraction et d'une zone de dépendances d'extraction en extension de la carrière de Troydo à OUFFET > 1 ^{ère} information
PdS de Charleroi - Inscription d'une zone d'activité économique mixte « BSAP » à Gosselies (CHARLEROI) > 2 ^{nde} information
PdS de Huy-Waremme - Inscription d'une zone de dépendances d'extraction, d'une zone d'extraction et d'une zone forestière autour de la carrière « Bois Jean Etienne » à MARCHIN > 1 ^{ère} information
PdS de Liège - Inscription d'une zone d'enjeu communal et désinscription d'une route de liaison régionale sur le site de Coronmeuse à LIEGE > Compléments 1 ^{ère} et 2 ^{nde} information
<i>Projet et RIE (2)</i>
PdS de Nivelles - Inscription d'une zone d'enjeu communal à WATERLOO
PdS du Sud-Luxembourg - Inscription d'une zone d'activité économique industrielle et de zones d'activité économique mixte à Weyler (ARLON et MESSANCY)

e) Autres documents d'aménagement (55)

<i>Schéma d'orientation local – Contenu du RIE (3)</i>
ZACC Haversin 2 à CINEY
ZACC dite « Magnée » à FLERON
ZACC n°21 à MONS
<i>Schéma d'orientation local – Analyses préalables et rédaction du RIE(2)</i>
ZACC de Magnée (FLERON)
SOL Athena-Lauzelle à OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
<i>Schéma d'orientation local – Projet (2)</i>
Mise en œuvre partielle de la ZACC n°9 entre la Chaussée de Ten Brielen, la rue de Capelle et le chemin des Baudets (projet « Ice Mountain ») à COMINES-WARNETON
« Site du Bosquet » à JODOIGNE
<i>Schéma d'orientation local – Abrogation (1)</i>
n°23 dit « Résidence Lambert Wathieu » à SERAING
<i>Plan communal d'aménagement révisionnel – Contenu du RIE (1)</i>
Abrogation du PCA n° 16 (SOL n° 15 et 16) de/à NIVELLES
<i>Plan communal d'aménagement révisionnel – Projet et RIE (1)</i>
Révision du plan de secteur de Bertrix-Libramont-Neufchâteau dit « Extension des Corettes » à BERTRIX

<i>Site à réaménager – Exemption de RIE (26)</i>
TLP234 dit « Usine électrique » à ANTOING
SRPE/BA54 dit « Halls de stockage et production de la S.A. BELOVO » à BASTOGNE
LS304 dit « Hôtels des remparts » à BINCHE
CH159 « Service voirie » à Gilly (CHARLEROI)
CH160 « Piscine de Gosselies » à Gosselies (CHARLEROI)
CH161 « Murrisoirs à bananes » à CHARLEROI
CH162 « Verrerie de Dorlodot et service voiries » à Jumet (CHARLEROI)
CH163 « Atelier de réparation de locomotives » à Marcinelle (CHARLEROI)
CH164 « Atelier de chaudronnerie » à Marcinelle (CHARLEROI)
MB283 dit « Brasserie d'Erbisoeul, engrais semaille » à JURBISE
LS303 dit « Ecoles Fidèle Mengal » à LA LOUVIERE
CH158 dit « Ferme Thielens » à Mellet (LES BONSVILLERS)
LG267 dit « Ets Bailly-Hardy, Hardy et bâtiments de transformation, valorisation de produits alimentaires » à LIEGE
LG264 dit « Bemat » à LIEGE
LG266 dit « Etablissements Darbrefontaine » à LIEGE
LG265 dit « Société des tramways liégeois (STIL) » à LIEGE
MB286 dit « Pensionnat des sœurs de Notre-Dame, Toutelec, Argo Construct et Argo Immo » à Jemappes (MONS)
MB274 dit « Centre commercial Aldi, Eurounic » à Jemappes (MONS)
MC114 dit « Lycée Charles Plisnier » à MOUSCRON
NA168 dit « Archives d'Etat » à NAMUR
LG263 dit « Centrale électrique Ilger » à SERAING
TLP235 « Savonnerie Pollet » à TOURNAI
TLP236 « Fonderie Saint-Jean » à TOURNAI
TLP237 « Union ferromnière-Bons Bourgeois » à TOURNAI
VE97 dit « Solvent Belge » à VERVIERS
VE150 dit « Etablissements Kneip » à VERVIERS
<i>Site à réaménager – Contenu du RIE (1)</i>
NA166 dit « Trafic, Station-essence-shop-car-wash et taverne » à Belgrade (NAMUR)
<i>Site à réaménager – Projet de périmètre (18)</i>
TLP234 dit « Usine électrique » à ANTOING
AV64 dit « Hôtel du Nord » à ARLON
CH159 « Service voirie » à Gilly (CHARLEROI)
CH160 « Piscine de Gosselies » à Gosselies (CHARLEROI)
CH149a dit « Reno-Truck, Farimmo » à FARCIENNES
C85b1 dit « Sainte-Catherine - Tour du Roton » à FARCIENNES
LS303 « Ecoles Fidèle Mengal » à LA LOUVIERE
TLP233 dit « Commerce Destrebecq » à LEUZE-EN-HAINAUT
LG266 « Etablissements Darbrefontaine » à LIEGE
LG265 « Société des tramways Liégeois (STIL) » à LIEGE
AV66 dit « Atelier scierie Koos » à MARTELANGÉ
MB286 « Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame » à Jemappes (MONS)
AV67 dit « Musée Victory » à MESSANCY
LS128 dit « Raffinerie Chevron » à Feluy (SENEFFE)
LG263 dit « Centrale électrique Ilger » à SERAING
TLP235 « Savonnerie Pollet » à TOURNAI
TLP236 « Fonderie St-Jean » à TOURNAI
VE97 dit « Solvent Belge » à VERVIERS

f) Plans d'aménagement forestier (18)

<i>Projet de RIE (5)</i>	
Bois communaux de/à ...	
	ARLON
	GEDINNE
	SAINT-LEGER
Forêts domaniales	
	Hertogenwald oriental à RAEREN et EUPEN
	Hattlich à WAIMES, RAEREN et EUPEN
<i>Projet de PAF et RIE (13)</i>	
Bois communaux de/à ...	
	ANHEE
	BEAURAING
	FLOREFFE
	GEMBLOUX
	GESVES
	LA ROCHE-EN-ARDENNE
	MANHAY
	ONHAYE
	STAVELLOT
	YVOIR
Forêts domaniales indivises...	
	d'Herbeumont à BERTRIX et HERBEUMONT
	des Cocars à DOUR
	de/à LOBBES

g) Schémas communaux de développement du commerce (3)

<i>Contenu du RIE</i>	<i>Projet</i>
FLÉRON	GEMBLOUX
	HERSTAL

h) Autres dossiers (8)

<i>Dossiers non accompagnés d'un document d'évaluation des incidences sur l'environnement (6)</i>	
Phase de consultation et d'information visant l'expropriation d'un terrain pour cause d'utilité publique	
	AV53 dit « Ancien Hôtel de Police » à ARLON
	BA53 dit « Caserne militaire de Bastogne » à BASTOGNE
	Impasse Biron, 11, à QUAREGNON
	Impasse de la Vallée, 31, à QUAREGNON
	Impasse Decot, 31, à QUAREGNON
	Impasse de la Vallée, 447 à QUAREGNON
<i>Dossiers non prévus par la législation (2)</i>	
Guide communal d'Urbanisme – Exemption du RIE	
	FAUVILLERS
	NASSOGNE

Annexe 4 – Nombre de demandes d’avis en matière d’évaluation des incidences sur l’environnement

Dossiers en projet	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
TOTAL	73	175	199	196	299	341	1.284
<i>Agrément des auteurs d’EIE</i>	13	17	15	10	6	14	75
<i>Projets soumis à EIE</i>	30	76	97	86	118	111	518
📁 Contenu EIE		1			2		3
📁 Demandes de permis et EIE							
- Catégorie 1	14	32	38	30	48	39	201
- Catégorie 2	2	6	3	4	4	10	29
- Catégorie 3			4	1	3	1	9
- Catégorie 4	4	14	26	29	35	31	139
- Catégorie 5	1	14	12	4	10	19	60
- Catégorie 6	2	3	8	10	8	7	38
- Catégorie 7						1	1
- Catégorie 8	7	6	6	8	8	3	38
<i>Plans modificatifs et compléments corollaires EIE</i>	2		7	10	15	9	43
<i>Recours</i>		6	3	16	31	75	131
<i>Documents d’aménagement</i>	21	52	39	47	83	94	336
📁 PdS : demande de révision		8	7	8	12	7	42
📁 Exemption RIE							
- PdS			1				1
- SOL			1	1	2		4
- PCA	2		1				3
- SAR	1	3		4	16	26	50
- SRPE				1			1
📁 Contenu du RIE							
- PdS	2	3	5	6	4	8	28
- SOL		5	1	7	8	7	28
- PCA	6	1	1	3	1	1	13
- SAR				1	6	4	11
- SDC		1		1	1	2	5
- PRU		1					1
📁 Contenu du RUE			1				1
📁 Informations préalables et rédaction du RIE							
- PdS	2	1	4	5	8	5	25
- SOL						2	2
📁 Projets et RIE							
- PdS (avant enquête publique)				1	1		2
- PdS (après enquête publique)		3	1		1	2	7
- SOL			1	1	5	5	12
- PCA	3	16	7	5	5	5	41
- SDC		1	2				3
- SAR	1	2	1		12	19	35
- PRU					1		1
📁 RUE	4	7	5	3			19
📁 Abrogation de SOL						1	1

Dossiers en projet	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<i>Plans et programmes infra-régionaux</i>	7	24	38	27	46	38	181
📁 PAF – Projets de RIE		6	15	20	14	6	61
📁 PAF – Projets et RIE	2	7	9	5	18	17	58
📁 AFoR – Exemption du RIE	2				1		3
📁 AFoR – Projet et RIE		1	2		1		4
📁 Parcs naturels – Contenu du RIE		1					1
📁 Parcs naturels – Contenu du RIE des chartes paysagères					4	3	7
📁 Parcs naturels – Projets et RIE			1				1
📁 PUM – Contenu du RIE		1					1
📁 PUM – Projet et RIE		1					1
📁 SCDC – Contenu du RIE			4	1	3	2	10
📁 SCDC – Projet et RIE		1	1		3	2	7
📁 Liaison fluviale – Contenu du RIE							1
<i>Transfrontières</i>	3		1		2		6
<i>Dossiers pour lesquels la consultation n'est pas obligatoire ou prévue</i>		6	5	1		8	20

Annexe 5 – Listes des autres avis rendus (2017-2022)

Note : Les avis rendus conjointement avec un ou plusieurs autres organismes consultatifs sont marqués d'un astérisque (*).

a) Politique de l'eau (59)

1. Dossiers régionaux (30)

Année	Dossiers	
<i>Projets de plans soumis à évaluation environnementale (16)</i>		
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
	<u>Mise à jour de la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation</u>	
2019	(ENV.19.103.AV)	
2020		(ENV.20.74.AV)
	<u>Plans de gestion par district hydrographique 2022-2027 (PGDH 3)</u>	
2019	Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie (ENV.19.67.AV)*	
2020	(ENV.20.14.AV)	(prévu en 2023)
	<u>Plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 (PGRI 2)</u>	
2020	(ENV.20.79.AV)	
2021		(ENV.21.131.AV)*
	<u>AGW portant exécution du décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau - AGW relatif aux notifications et aux autorisations qui peuvent être délivrées en application de l'article 58 bis de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature - Cartographie des cours d'eau prioritaires pour le rétablissement de la libre circulation des poissons</u>	
2019	(ENV.19.13.AV)	
2020		(ENV.20.96.AV)
	<u>Plan de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA 4)</u>	
2021	(ENV.21.88.AV)	
2022		(ENV.22.119.AV)*
	<u>Programme pour le secteur commercial de la pêche 2021-2027</u>	
2021	(ENV.21.130.AV)	
2022		(ENV.22.31.AV)
	<u>Programme wallon de réduction des pesticides 2023-2027 (PWRP 3)</u>	
2021	(ENV.21.166.AV)	
2022		(ENV.22.40.AV)
	<u>Programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS 2022-2027)</u>	
2022	(ENV.22.4.AV)	(ENV.22.124.AV)*
<i>Avant-projets de décrets (4)</i>		
2018	Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau et instaurant une certification « EAU » des bâtiments, dénommée « CERTIBEAU » (ENV.18.97.AV)	
	Modifications du Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, et relatif à la protection de la ressource en eau (ENV.18.114.AV)*	
2021	Modifications du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau, en vue d'instaurer un cadre pour la valorisation des eaux d'exhaure (ENV.21.47.AV)*	
2022	Modifications du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et projet d'AGW modifiant divers textes en ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (ENV.22.86.AV)	
<i>Projets d'AGW (10)</i>		
2018	Agrément et aux conditions d'utilisation des systèmes de traitement des effluents phytopharmaceutiques (ENV.18.15.AV)	
	Modifications du Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, et relatif à l'ajustement des valeurs seuils de bon état des eaux souterraines concernant certains métabolites de pesticides ainsi qu'au renforcement de la procédure en cas de dépassement de la norme en pesticide (ENV.18.16.AV)	
	Agrément des personnes effectuant un forage ou un équipement de puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres et modifiant divers arrêtés (ENV.18.78.AV)	

Année	Dossiers
<i>(suite) Projets d'AGW</i>	
2018	Modèle de contrat de service d'assainissement industriel et modification de diverses dispositions du Code de l'Eau et de l'arrêté du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (ENV.18.87.AV)*
	Modifications du Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, en vue d'améliorer la protection des prises d'eau de surface potabilisable et des prises d'eau souterraine (ENV.18.98.AV)
	Utilisation d'huile biodégradable en forêt (ENV.18.120.AV)
2019	Modification de l'arrêté du 11 juillet 2013 relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable (ENV.19.18.AV)
	Modification du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau, en vue de mettre en œuvre le régime du CertIBEau et diverses dispositions relatives au règlement général d'assainissement (ENV.19.49.AV)
2021	Modification de l'article R.402 de la partie réglementaire du Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'eau, pour adapter les primes à l'installation de systèmes d'épuration individuelle (ENV.21.36.AV)
	Modification de l'annexe LVII de la partie réglementaire du Code de l'eau en ce qui concerne le modèle de contrat de service d'assainissement industriel (ENV.21.143.AV)

2. Dossiers locaux (29)

Année	Dossiers	
<i>Projets de plan soumis à évaluation environnementale (18)</i>		
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
Projets d'arrêtés ministériels de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable		
2019	(ENV.19.59.AV)	
2021		Wez des Pourceaux E1 et E2 à VIELSALM (ENV.21.113.AV)
		Andrifosse D1 à WAIMES (ENV.21.114.AV)
		Les Tailles P1 à HOUFFALIZE (ENV.21.115.AV)
		Source Devant Grainchy à DAVERDISSE (ENV.21.116.AV)
		Baneu Bas D1 à LIERNEUX (ENV.21.117.AV)
		La Chevenière E1 à SOMME-LEUZE (ENV.21.148.AV)
		Claminforge E1 à FOSSES-LA-VILLE et JEMEPPE-SUR-SAMBRE (ENV.21.149.AV)
		Laneuville D2 à VAUX-SUR-SURE (ENV.21.160.AV)
		Merlieu D1 et Vivier Pereau D1 à VAUX-SUR-SURE (ENV.21.161.AV)
		Les Prés de Rosières à VAUX-SUR-SURE (ENV.21.162.AV)
		Source de Goubierdure à DAVERDISSE(ENV.21.163.AV)
		Source des Fagnes et Source Régibu S1 à DAVERDISSE (ENV.21.164.AV)
2022		Ermitage à FONTAINE-L'EVEQUE (ENV.21.165.AV)
		Laguespré D1 à VIELSALM (ENV.22.14.AV)
		Dolembreux D1-P3 à PRIMONT (ENV.22.105.AV)
		Sélange P1 & G1 à MESSANCY (ENV.22.130.AV)
		Castel D1 & PR1 et Salumont P5 à BEAURAING (ENV.22.131.AV)
<i>Projets de modifications de PASH (11)</i>		
2018	53 modifications (ENV.18.49.AV)	
	10 modifications (ENV.18.102.AV)	
2019	9 modifications (n°2018/04) (ENV.19.19.AV)	
	3 modifications (n°2019/01) (ENV.19.48.AV)	
	3 modifications (n°2019/02) (ENV.19.72.AV)	
	6 modifications (n°2019/03) (ENV.19.89.AV)	
2020	15 modifications (n°2019/04) (ENV.20.4.AV)	
	19 modifications (n°2020/01) (ENV.20.32.AV)	
	19 modifications (n°2020/02) (ENV.20.43.AV)	
2021	43 modifications (n°2021/01) (ENV.21.159.AV)	
2022	34 modifications (n°2022/01) (ENV.22.129.AV)	

b) Politique des déchets (23)

Année	Dossiers	
<i>Projet d'accord de coopération (1)</i>		
2019	Modification de l'accord de coopération du 4 novembre 2008 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages (ENV.19.16.AV)	
<i>Projet de plan soumis à évaluation environnementale (1)</i>		
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
	Projet de plan que constituent les trois projets d'AGW déterminant les conditions sectorielles 1) des installations de regroupement ou de tri de déchets métalliques, 2) des centres de démantèlement, de dépollution de véhicules hors d'usage et de récupération de pièces de véhicules hors d'usage, 3) des centres de destruction de véhicules hors d'usage et de prétraitement des métaux ferreux et non ferreux	
2022	(ENV.22.112.AV)	(Prévu en 2023)
<i>Proposition de décret (1)</i>		
2022	Modifications des articles 2, 6 et 24 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets afin de généraliser un système de consigne en Wallonie (ENV.22.100.AV)	
<i>Avant-projets de décrets (3)</i>		
2018	Modification du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets en ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs, l'obligation de rapportage et l'obligation de participation, ainsi que divers décrets en la matière (« REP ») (ENV.18.116.AV)	
2021	Déchets, circularité des matières et propreté publique (ENV.21.37.AV)	
2022	Déchets, circularité des matières et propreté publique -2 ^{ème} lecture (ENV.22.64.AV)	
<i>Projets d'AGW (12)</i>		
2018	Modification des conditions sectorielles relatives aux crématoriums et modification de l'arrêté du 30 juin 1994 relatif aux déchets d'activités hospitalières et de soins de santé (ENV.18.63.AV)	
	Modification de l'arrêté du 19 juillet 2007 concernant les transferts de déchets (ENV.18.117.AV)	
2019	Interdiction de l'usage de certains ustensiles en plastique à usage unique dans les établissements ouverts au public (ENV.19.15.AV)	
	Conditions d'enregistrement des préleveurs d'échantillons de déchets et les conditions d'agrément des laboratoires d'analyse des déchets (ENV.19.17.AV)	
	Modification de l'arrêté du 10 juillet 1997 établissant un catalogue des déchets (ENV.19.43.AV)	
	Gestion des huiles et graisses de friture usagées et modifiant divers arrêtés en la matière (ENV.19.77.AV)	
	Conditions d'agrément des établissements ou installations étant soumises à agrément en application des règlements sanitaires relatifs aux sous-produits animaux et produits dérivés (ENV.19.78.AV)	
2020	Obligation de reprise des matelas usagés (ENV.20.50.AV)	
2021	Modification de divers arrêtés : du 14 juin 2001 favorisant la valorisation de certains déchets, du 28 février 2019 portant exécution de la procédure de sortie du statut de déchet et du 05 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents (ENV.21.102.AV)	
	Octroi de subventions en matière de gestion de la propreté publique (ENV.21.138.AV)	
2022	Modification de l'arrêté du 27 février 2003 relatif aux installations de réception portuaires pour les déchets des navires et les résidus de cargaison (ENV.22.7.AV)	
	Hiérarchie des déchets et modification de diverses dispositions relatives à la gestion des déchets (ENV.22.57.AV)	
<i>Projets de conventions environnementales relatives à l'exécution d'obligations de reprise (5)</i>		
2020	Huiles usagées (ENV.20.39.AV)	
	Panneaux photovoltaïques usagés (ENV.20.40.AV)	
	Véhicules hors d'usage (ENV.20.41.AV)	
	Batteries de traction des véhicules hybrides et électriques hors d'usage (ENV.20.42.AV)	
2021	Matelas usagés (ENV.21.139.AV)	

c) Politique des sols (8)

Année	Dossiers
<i>Avant-projet de décret (1)</i>	
2017	Modification du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols (ENV.17.7.AV)
<i>Projets d'AGW (5)</i>	
2017	Gestion et traçabilité des terres (ENV.17.8.AV)
2018	Gestion et assainissement des sols (ENV.18.94.AV)
	Modification de l'annexe 1 du décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et l'assainissement des sols (ENV.18.95.AV)
2019	Gestion et traçabilité des sédiments destinés à être utilisés sur ou dans les sols et modifiant diverses dispositions en la matière (ENV.19.27.AV)
2020	Modification de l'arrêté du 05 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres et modifiant diverses dispositions en la matière (ENV.20.49.AV)
<i>Projet de Guide de Référence de la Gestion des Terres (GRGT) prévu par l'AGW du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres et modifiant certaines dispositions en la matière (2)</i>	
2019	Version 1 (ENV.19.5.AV)*
2021	Version 2 (ENV.21.187.AV)*

d) Autres politiques (40)

Air, climat et énergie (6)

Année	Dossiers	
<i>Projet de plan (1)</i>		
2019	Plan National Energie-Climat (PNEC) (ENV.19.68.AV)*	
<i>Projet de plan soumis à évaluation environnementale (2)</i>		
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
	<u>Plan Air-Climat-Energie (PACE) 2030</u>	
2019	(ENV.19.64.AV)	(ENV.19.84.AV)*
<i>Avant-projets de décrets (2)</i>		
2018	Qualité de l'air intérieur (ENV.18.13.AV)	
	Lutte de la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules (ENV.18.14.AV)	
<i>Projet d'AGW (1)</i>		
2022	Modification de l'arrêté du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences, des installations et activités classées ou des installations ou des activités présentant un risque pour le sol, en ce qui concerne les installations de cogénération par gazéification de biomasse (ENV.22.15.AV)*	

Aménagement du territoire (10)

Année	Dossiers		
<i>Projet de SDT soumis à évaluation environnementale (5)</i>			
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Etat d'avancement du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
2017	Projet de 2017 (ENV.17.30.AV)		
2018		Première information (ENV.18.6.AV)* Seconde information(ENV.18.38.AV)*	(ENV.18.125.AV)
2022	Actualisation (ENV.22.15.AV)	(Prévu en 2023)	
<i>Avant-projets de décrets (2)</i>			
2018	Exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'aménagement du territoire et de certaines matières connexes (ENV.18.115.AV)*		
2022	Modification de la partie décrétable du CoDT et abrogation du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales (ENV.22.135.AV)		
<i>Projets d'AGW (3)</i>			
2018	Adoption des liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, § 2, alinéa 4 du CoDT (ENV.18.124.AV)		
2021	Déploiement de points d'accès sans fil à portée limitée au sens du code des communications électroniques européen (ENV.21.68.AV)		
2022	Création d'hébergements touristiques (ENV.22.15.AV)		

Permis d'environnement et évaluation des incidences sur l'environnement (9)

Année	Dossiers		
<i>Projet de plan soumis à évaluation environnementale (2)</i>			
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>	
	<u>AGW portant conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes d'une puissance totale supérieure ou égale à 0,5 MW</u>		
2018	(ENV.18.43.AV)		
2020		(ENV.20.27.AV)	
<i>Avant-projets de décrets (2)</i>			
2017	Transposition de la directive 2014/52/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement et modification du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement en ce qui concerne la dématérialisation et la simplification administrative (ENV.17.15.AV)*		
2018	Livre III du Code de l'Environnement contenant le Code du permis d'environnement et modification du décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols (ENV.18.103.AV)*		
<i>Projets d'AGW (4)</i>			
2017	Modification du Livre I ^{er} du Code de l'Environnement qui précise les ministres chargés de la détermination du contenu minimal des RIE dans le cadre de l'élaboration des SCDC (ENV.17.31.AV)		
2018	Conditions de diffusion du son amplifié électronique dans les établissements ouverts au public (ENV.18.32.AV)		
2019	Exécution du décret relatif au Livre IX du Code de l'Environnement, contenant le Code du permis d'environnement et modification du décret du 1 ^{er} mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols et le Livre I ^{er} du Code de l'Environnement (ENV.19.4.AV)*		
2022	Obligation de notification périodique de données environnementales et modification de l'AGW du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (ENV.22.99.AV)		
<i>Autre dossier (1)</i>			
2018	Projet de guide méthodologique à l'attention des auteurs de projets et bureaux d'étude : « Prendre en compte la faune et la flore protégées dans les projets » (ENV.18.104.AV)*		

Divers (15)

Année	Dossiers	
<i>Projet de plan (1)</i>		
2022	3 ^{ème} Stratégie wallonne de développement durable (ENV.22.98.AV)*	
<i>Projets de plan soumis à évaluation environnementale (4)</i>		
	<i>Projet de contenu du RIE</i>	<i>Projet de plan et RIE</i>
	Programme opérationnel FEDER 2021-2027	
2021	(ENV.21.112.AV)	Pas d'avis rendu
	Plan stratégique pour la politique agricole commune (PAC) 2023-2027	
2022	(ENV.22.15.AV)	(ENV.22.87.AV)
	Stratégie biodiversité 360°	
2022	(ENV.22.104.AV)	(prévu en 2023)
<i>Avant-projets de décrets (7)</i>		
2018	Décret-programme portant des mesures diverses, en matière (...) d'environnement, de transition écologique, d'aménagement du territoire, de mobilité et de transports, d'énergie, de climat (ENV.18.26.AV)	
	Délinquance environnementale (ENV.18.79.AV)	
	Code de la gestion des ressources du sous-sol (ENV.18.96.AV)*	
2019	Sensibilisation et à l'éducation à l'environnement (ENV.19.14.AV)	
2021	Modification du décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale et divers autres décrets (ENV.21.74.AV)*	
	Code de la gestion des ressources du sous-sol (ENV.21.156.AV)*	
2022	Modification du décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoquées par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires (ENV.22.15.AV)	
<i>Projets d'AGW (2)</i>		
2021	Exécution du décret du 06 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale (ENV.21.142.AV)*	
2022	Exécution du décret du 2 mai 2019 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (ENV.22.15.AV)	
<i>Autre dossier (1)</i>		
2021	Projet de stratégie wallonne de politique répressive environnementale (ENV.21.75.AV)*	

e) Autres dossiers (9)

Année	Dossiers	
<i>Avis d'initiative du Pôle (3)</i>		
2018	Le développement éolien en Wallonie (ENV.18.69.AV)*	
2020	Le développement éolien en Wallonie (ENV.20.62.ENV – Complément à l'avis ENV.18.69.AV)*	
	Propositions de modification du décret du 06 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative (ENV.20.57.AV)	
<i>Avis d'initiative proposés par d'autres instances (2)</i>		
2022	L'usage des petites voiries en Wallonie : précisions et recommandations (ENV.22.115.AV)*	
	La politique de la ville en Wallonie (ENV.22.116.AV)*	
<i>Autres dossiers (2)</i>		
2018	Note de prospective 2018 (ENV.18.126.AV)	
2019	Mémoire du CESE et des Pôles thématiques*	
<i>Soutien d'avis (2)</i>		
2019	Pôle Aménagement du territoire > Projet d'AGW modifiant le CoDT	
2022	CESE Wallonie > Transposition de la Directive (UE) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public. Avant-projet de décret portant création d'un Code de l'information et de la relation citoyenne (1^{ère} lecture)	

Le rapport d'activité est réalisé conformément à l'article 2, § 1^{er}, 18^o du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative.
Il a été approuvé par le Pôle le 27/01/2023.

Editrice responsable

Agathe DEFOURNY, Présidente du Pôle Environnement

Rédaction

Tonia BOUNAMEAU, Secrétaire administrative
Frédéric ROUXHET, Secrétaire (en charge de la coordination)



Rue du Vertbois, 13c - 4000 Liège
Belgique
Tél. : 04/232.98.48
pole.environnement@cesewallonie.be
<http://www.cesewallonie.be>